

LES ÉLÈVES SORTENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE PLUS EN PLUS DIPLÔMÉS MAIS AU TERME DE PARCOURS SCOLAIRES ENCORE SOCIALEMENT DIFFÉRENCIÉS

Meriam Barhoumi,

DEPP-MENJS, bureau des études statistiques sur les élèves

Jean-Paul Caille

Au cours des douze dernières années, les parcours des élèves dans l'enseignement secondaire se sont améliorés. Les sorties sans diplômes ont décliné de moitié et plus des trois quarts des élèves deviennent aujourd'hui bacheliers. Sous l'effet de la baisse des redoublements et de la réforme du baccalauréat professionnel de 2009, ces améliorations se sont accompagnées d'un raccourcissement de la durée de scolarité dans toutes les voies d'enseignement. Si ces évolutions ont plus touché les élèves entrés en sixième avec les acquis les plus fragiles, les chances de réussite dans l'enseignement secondaire restent encore très liées au niveau en français et en mathématiques ainsi qu'au retard scolaire à l'arrivée au collège.

Les disparités sociales de parcours scolaires se réduisent, mais demeurent toujours prononcées. Elles recouvrent d'abord des différences de capital culturel, les chances de réussite restant notamment très liées au diplôme de la mère. Les filles connaissent des destins scolaires plus favorables que les garçons, notamment parce qu'elles parviennent plus souvent, lorsqu'elles sont en difficulté, à surmonter leur déficit d'acquis à l'entrée en sixième. Enfin, à autres caractéristiques comparables, les enfants d'immigrés deviennent plus souvent bacheliers généraux ou technologiques et risquent moins de terminer leurs études secondaires sans diplôme alors qu'à l'opposé, les enfants de familles nombreuses ou recomposées apparaissent plus vulnérables aux difficultés scolaires.

Une fois prises en compte les différences de caractéristiques individuelles, avoir fait sa scolarité secondaire dans le public ou privé ne s'accompagne pas de différences de parcours scolaires marquées ; en revanche, les élèves ayant passé toutes leurs années de collège en RAR (Réseau ambition réussite) deviennent, toutes choses égales par ailleurs, plus souvent bacheliers généraux et technologiques.

Rappel : les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori la DEPP.

Ces vingt dernières années, l'enseignement secondaire français a connu des transformations majeures. Au collège, l'offre de formation aux deux derniers niveaux s'est fortement homogénéisée. De 1999 à 2005, les classes de quatrième et de troisième technologiques ont été progressivement fermées. Le renouvellement de l'offre d'options, dans le cadre de la rénovation des collèges mise en œuvre en 2001, avec notamment l'introduction des modules de découverte professionnelle, a permis par ailleurs la suppression des 4^e d'aide et de soutien et la réduction des affectations vers les troisième d'insertion, puis leur fermeture à la rentrée scolaire 2011. Parallèlement, la baisse des redoublements, commencée au cours de la seconde moitié des années 1990, s'est poursuivie à un rythme très soutenu tant au collège qu'au lycée. Entre 1996 et 2011, les redoublements de la cinquième ont été divisés par six, ceux de la sixième et de la quatrième par trois, tandis que ceux de la troisième diminuaient de moitié. Entre 2000 et 2018, cette réduction des redoublements s'est étendue au second cycle général des lycées : les redoublements de la seconde ont été divisés par trois, ceux de la première et de terminale par deux. Enfin, la réforme du baccalauréat professionnel de 2009 a modifié en profondeur l'organisation de cette voie d'enseignement, en permettant aux collégiens de s'engager dans la préparation de ce diplôme directement au sortir de la classe de troisième et en alignant sa durée d'études sur celle des voies générales et technologiques.

Quelles ont été les conséquences de ces évolutions sur les parcours des élèves dans l'enseignement secondaire ? Et quel a été leur impact sur les fortes inégalités de réussite entre filles et garçons, et entre élèves de milieux sociaux différents observées de manière récurrente par les travaux sur l'enseignement secondaire [Afsa, 2013 ; Caille, 2014] ?

Cet article se propose de répondre à ces questions à partir de deux axes d'analyse. Dans une première partie, l'impact des évolutions survenues au cours des deux dernières décennies sera étudié en comparant les parcours des élèves des panels 1995 et 2007 ↪ **Annexe 1** p. 351. Dans une seconde partie, la richesse d'informations recueillies sur les seuls élèves du panel 2007¹ sera mobilisée pour tenter de mieux comprendre ce que recouvrent précisément les disparités sociales de réussite à ce niveau d'enseignement.

PRÈS DE 90 % DES ÉLÈVES ENTRÉS EN SIXIÈME EN 2007 ONT TERMINÉ LEURS ÉTUDES SECONDAIRES AVEC LE CAP OU LE BACCALURÉAT

La proportion d'élèves qui quittent l'enseignement secondaire sans diplôme a fortement diminué ces dernières années : elle est passée de 20 % parmi les élèves entrés en sixième en 1995 à 11 % parmi ceux parvenus au collège à la rentrée scolaire 2007 ↪ **Tableau 1**. Cette diminution recouvre deux phénomènes : une forte augmentation des élèves qui deviennent bacheliers et un tassement de la part de jeunes qui terminent leurs études secondaires avec le CAP².

1. En effet, l'information recueillie sur l'environnement familial des élèves dans le panel 2007 est plus riche que dans le panel 1995. En particulier, on dispose du niveau de revenu des familles et du nombre de livres à la maison absents de cette dernière enquête. C'est pourquoi il a été choisi de ne mener les analyses économétriques que sur le panel 2007.

2. Pour alléger la lecture, on parlera ici de « CAP » et non de « CAP ou BEP », sachant que ce dernier diplôme a presque complètement disparu dans l'enseignement professionnel d'aujourd'hui. Mais, tant dans le panel 2007 que celui de 1995, le terme de CAP recouvre dans cette étude aussi les préparations au BEP fortement majoritaires parmi les élèves du panel 1995.

Tableau 1 Niveau de diplôme des élèves dix ans après leur entrée en sixième selon certaines caractéristiques sociales et scolaires (en %)

	Panel 2007				Panel 1995			
	Bacheliers	dont bacheliers G.T.	CAP-BEP	Non-diplômés	Bacheliers	dont bacheliers G.T.	CAP-BEP	Non-diplômés
Sexe								
Garçon	72,5	50,4	13,6	13,9	57,2	44,9	19,2	23,6
Fille	82,9	63,2	8,6	8,6	70,2	60,3	13,4	16,4
Catégorie sociale de la personne de référence								
Agriculteur	86,6	57,2	7,7	5,7	73,1	54,0	16,0	10,9
Artisan, commerçant	79,9	57,8	10,9	9,3	65,2	53,8	15,7	19,2
Prof. libérale, cadre, chef d'entreprise	93,8	85,3	2,7	3,5	87,5	83,7	4,3	8,2
Enseignant	94,2	86,3	2,0	3,9	91,3	87,1	3,4	5,4
Profession intermédiaire	83,7	65,1	8,3	8,1	77,2	66,7	11,1	11,8
Employé	75,5	51,8	11,8	12,7	62,0	49,8	17,1	20,9
Employé de service	63,8	35,2	14,1	22,1	38,6	26,9	23,8	37,5
Ouvrier qualifié	68,4	40,7	16,5	15,1	53,6	39,3	23,0	23,4
Ouvrier non qualifié	62,4	34,6	19,1	18,5	41,3	27,7	25,5	33,2
Inactif	40,9	22,7	21,8	37,7	28,3	17,7	21,5	50,2
Diplôme le plus élevé de la mère								
Aucun diplôme	58,1	30,8	19,1	22,9	42,8	30,2	24,9	32,4
Brevet	71,9	46,4	13,7	14,5	59,5	45,5	20,2	20,3
CAP, BEP	71,7	43,3	15,9	12,4	65,6	51,1	19,0	15,4
Baccalauréat	86,4	67,6	6,6	7,0	81,6	73,3	7,7	10,7
Diplôme du supérieur	93,7	84,0	2,8	3,5	90,3	86,3	2,9	6,8
Inconnu	63,3	38,6	17,1	19,6	47,5	36,2	19,6	32,9
Niveaux à l'entrée en sixième¹								
10 % les plus faibles	31,2	8,1	34,1	34,7	14,2	5,8	31,5	54,3
Second décile	53,2	18,1	24,8	22,0	31,1	15,0	33,5	35,4
Troisième décile	65,6	29,2	17,3	17,1	43,5	25,2	27,6	28,9
Quatrième décile	75,8	42,0	13,1	11,1	55,0	36,5	23,4	21,6
Cinquième décile	81,6	54,1	9,2	9,3	64,5	47,4	17,1	18,5
Sixième décile	84,7	63,1	7,2	8,0	72,0	59,4	14,3	13,6
Septième décile	89,0	73,7	4,6	6,5	80,6	71,3	8,1	11,3
Huitième décile	92,7	82,2	3,1	4,3	86,4	80,5	5,0	8,6
Neuvième décile	96,0	89,7	1,5	2,5	91,6	87,2	2,5	6,0
10 % les meilleurs	98,0	95,5	0,4	1,5	96,6	95,6	0,6	2,8
Âge d'entrée en sixième								
10 ans	96,8	91,9	1,0	2,2	93,6	90,0	2,2	4,3
11 ans	85,4	65,2	7,3	7,4	74,1	62,9	12,5	13,4
12 ans ou plus	39,3	12,1	30,1	30,6	23,9	11,8	31,5	44,6
Total	77,6	56,7	11,1	11,3	63,5	52,3	16,4	20,1

Éducation & formations n° 101 © DEPP

1. Le niveau d'acquis à l'entrée en sixième est mesuré par les résultats à l'évaluation nationale de sixième. Les déciles sont les neuf valeurs qui séparent une série statistique en dix parties égales. Les élèves du second décile sont donc ceux que les résultats aux épreuves nationales d'évaluation placent entre les 10 % et 20 % d'élèves les plus en difficultés.

Lecture : 72,5 % des garçons entrés en sixième en 2007 ont obtenu le baccalauréat ; 50,4 % ont obtenu un baccalauréat général ou technologique.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et 2007.

Plus des trois quarts des élèves du panel 2007 (78 %) sont devenus bacheliers alors que moins des deux tiers des élèves du panel 1995 (64 %) partageaient cette situation. Cette forte progression de la proportion de bacheliers est à mettre en relation avec la réforme du baccalauréat professionnel de 2009, mais pas seulement. En effet, si la part de bacheliers professionnels augmente de dix points, l'accès au baccalauréat général progresse, lui, de quatre points.

A contrario de ces évolutions, la proportion d'élèves qui quittent l'enseignement secondaire avec le CAP se tasse : elle passe de 16 % dans le panel 1995 à 11 % dans le panel 2007. Un tel tassement est bien en phase avec la réforme de l'enseignement professionnel de 2009 qui réservait le CAP aux élèves dont le niveau d'acquis en fin de troisième était insuffisant pour atteindre le niveau du baccalauréat.

LA DURÉE DES ÉTUDES SECONDAIRES DIMINUE DANS TOUTES LES VOIES D'ENSEIGNEMENT

Cette progression de la part d'élèves qui terminent leurs études secondaires avec un diplôme a été acquise au terme de scolarités secondaires sensiblement plus courtes que dans le panel 1995. Du fait de la réforme de l'enseignement professionnel de 2009, cette évolution est particulièrement marquée parmi les élèves qui obtiennent le baccalauréat professionnel : la durée moyenne de leur scolarité secondaire passe de 8,8 années dans le panel 1995 à 7,5 années dans le panel 2007. Une majorité d'entre eux (58 %) deviennent aujourd'hui bacheliers au terme de sept années d'études secondaires ↘ **Tableau 2**. Le renversement de situation par rapport au panel 1995 est très net, puisque 34 % des bacheliers professionnels de cette cohorte avaient obtenu leur diplôme au terme de huit années d'études secondaires et 48 % après neuf années.

Ce raccourcissement de la durée des études secondaires se retrouve parmi les bacheliers généraux et technologiques. 79 % des élèves du panel 2007 ont obtenu un baccalauréat général ou technologique à l'issue de sept années d'études secondaires contre seulement 57 % des jeunes du panel 1995. L'obtention d'un baccalauréat général ou technologique avec deux ans de retard, qui concernait encore un lauréat du panel 1995 sur dix, est devenue exceptionnelle parmi les lycéens entrés en sixième en 2007.

Cette diminution de la durée des études secondaires est beaucoup plus contenue pour les élèves ayant quitté l'enseignement secondaire avec un CAP. Mais la comparaison des parcours scolaires des lauréats du CAP des deux panels doit être menée avec beaucoup de circonspection puisque du fait de la réforme de l'enseignement professionnel de 2009, les conditions de recrutement des classes préparant à ce diplôme ont profondément changé : les élèves du panel 2007 préparant un CAP sont sortis du collège avec des acquis sensiblement moins élevés que ceux du panel 1995 [Pirus, 2013] et beaucoup de ces derniers préparaient un BEP qui a presque complètement disparu dans l'enseignement professionnel d'aujourd'hui. De fait, la part d'élèves qui obtiennent leur CAP sans avoir pris de retard dans l'enseignement secondaire et quittent celui-ci à l'issue de leur obtention de leur diplôme augmente peu d'un panel à l'autre et est toujours très minoritaire : de 17 % dans le panel 1995, elle passe à 24 % parmi les élèves entrés en sixième en 2007. En revanche, la part de lauréats à cet examen qui sont restés huit ans ou plus dans l'enseignement secondaire reste importante : elle atteint

📄 **Tableau 2** Nombre d'années passées dans l'enseignement secondaire selon le diplôme le plus élevé obtenu dix ans après l'entrée en sixième (en %)

	Panel 2007				Panel 1995			
	Bacheliers G.T.	Bacheliers professionnels	CAP-BEP	Non-diplômés	Bacheliers G. T.	Bacheliers professionnels	CAP-BEP	Non-diplômés
1 an	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
2 ans	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,2
3 ans	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	1,6
4 ans	0,0	0,0	0,0	9,1	0,0	0,0	0,0	8,6
5 ans	0,0	0,0	0,3	13,4	0,0	0,0	1,1	16,8
6 ans	0,1	0,1	23,6	24,1	0,0	0,0	16,9	22,3
7 ans	79,3	57,8	32,2	21,9	57,1	0,6	34,8	23,9
8 ans	18,6	35,8	23,3	17,9	31,1	34,1	23,6	14,6
9 ans	1,9	4,9	14,4	8,2	9,9	48,3	14,3	9,4
10 ans	0,1	1,3	5,0	2,1	1,8	16,0	5,6	1,9
11 ans	0,0	0,1	1,4	0,5	0,1	1,0	3,7	0,6
Durée moyenne de la scolarité secondaire	7,2	7,5	7,5	6,5	7,6	8,8	7,6	6,6

Éducation & formations n° 101 © DEPP

Lecture : quand ils ont obtenu le baccalauréat général ou technologique, 79,3 des élèves entrés en sixième en 2007 ont été scolarisés sept ans dans l'enseignement secondaire ; en moyenne, ils ont passé 7,2 années à ce niveau d'enseignement.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et 2007.

44 % dans le panel 2007 alors qu'elle s'élevait à 47 % dans le panel 1995. Cette situation s'explique par le fait que seulement 47 % des élèves du panel 2007 qui terminent leur scolarité secondaire avec le CAP ont entamé la préparation de ce diplôme en fin de troisième. Les autres élèves avaient été orientés en fin de troisième en baccalauréat professionnel - ou beaucoup plus rarement en seconde générale et technologique - mais n'ont pas obtenu le baccalauréat. Le CAP a été acquis, soit au titre de la certification intermédiaire que passent les élèves en première professionnelle, soit au prix d'une réorientation. Lorsqu'ils terminent leurs études secondaires avec ce diplôme, un élève sur quatre avait atteint la terminale professionnelle (contre un peu plus d'un élève sur 10 pour le panel 1995).

LES SORTANTS METTENT FIN À LEUR FORMATION AVEC UN NIVEAU D'ÉTUDES PLUS ÉLEVÉ

La forte baisse des sortants sans diplôme s'est accompagnée d'une stabilité de leur durée de scolarité secondaire : ces jeunes ont passé en moyenne six années et demie dans l'enseignement secondaire. Mais ils sont allés plus loin dans leur scolarité et quittent donc le système éducatif avec un niveau de qualification plus élevé. Les sorties précoces – survenues pour la plupart au terme de la quatrième ou cinquième année d'études – concernent un élève non diplômé sur quatre des deux panels. C'est le second cycle professionnel qui fournit les plus gros contingents de non-diplômés, avec toutefois une baisse de quatre points ; mais les niveaux de sortie ont évolué entre les deux panels. Dans le panel 1995, un élève sur deux sortait en cours de CAP-BEP ; ils ne sont plus qu'un sur trois dans le panel 2007. En revanche, 28 % des élèves du panel 2007 sortis sans diplôme proviennent d'une classe préparant au baccalauréat professionnel contre seulement 4 % des élèves du panel 1995 📄 **Tableau 3** p. 328.

▾ **Tableau 3 Dernière classe fréquentée par les élèves sortis sans diplôme (en %)**

	Panel 2007	Panel 1995
Collège		
Sixième	0,3	0,1
Cinquième	1,0	0,8
Quatrième	1,3	2,7
Troisième	11,4	14,4
Lycée général et technologique		
Seconde	2,2	3,1
Première	2,2	3,1
Terminale	12,2	18,1
Voie professionnelle		
1 CAP	13,3	19,3
2 CAP	18,4	29,1
1 Brevet professionnel	0,4	0,3
2 Brevet professionnel	0,6	0,1
Seconde	9,1	-
Première	7,9	1,8
Terminale	11,4	2,0
MC	0,4	0,5
Autres¹	8,3	4,6
Total	100,0	100,0

Éducation & formations n° 101 © DEPP

1. Classes spécialisés, CAP3 et classes autres.

Lecture : 11,4 % des élèves entrés en sixième en 2007 et sortis sans diplôme ont arrêté leurs études en fin de troisième.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et 2007.

Par ailleurs, bien que les élèves accèdent plus souvent à cette voie d'enseignement et après avoir moins redoublé, les sorties sans diplôme se contractent dans le second cycle général et technologique : elles passent de 24 % dans le panel 1995 à 17 % douze ans après. Dans les deux panels, c'est la classe de terminale qui concentre l'essentiel des décrochages et d'une manière plus soutenue pour le panel 1995. Dans leur grande majorité, les élèves du panel 2007 ont été candidats aux sessions 2014 et 2015 ; cette baisse n'est donc pas liée à la réforme de 2016 qui permet aux élèves recalés de garder les notes dans les disciplines où ils ont eu la moyenne et de pouvoir redoubler dans leur lycée d'origine.

UNE BAISSÉ DES REDOUBLEMENTS PLUS MARQUÉE DANS LE SECOND CYCLE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE QUE DANS LE SECOND CYCLE PROFESSIONNEL

Cette tendance au raccourcissement de la durée des études secondaires doit être bien évidemment mise en relation avec la baisse des redoublements rappelée au début de cet article. Quel que soit le diplôme avec lequel ils terminent leur scolarité secondaire, les élèves du panel 2007 ont moins redoublé que ceux du panel 1995. La baisse des redoublements au collège est particulièrement marquée parmi les élèves qui obtiennent un baccalauréat général ou technologique : seulement 5 % d'entre ont redoublé, soit trois fois moins que

dans le panel 1995 ↘ **Tableau 4**. Mais cette baisse est aussi très forte parmi les diplômés de l'enseignement professionnel. Le redoublement d'une classe du collège ne concerne plus, dans le panel 2007, qu'un bachelier professionnel sur cinq et un titulaire du CAP sur quatre alors que respectivement la moitié des bacheliers professionnels et près de 60 % des lauréats du CAP ou du BEP partageaient cette situation dans le panel 1995.

Cette baisse des redoublements au collège n'a pas entraîné, par ricochet, comme certains auraient pu le craindre, une hausse des redoublements au second cycle général et technologique. Ce constat s'observe tant pour l'ensemble des élèves ayant gagné le second cycle général et technologique que pour la part d'entre eux qui finissent leurs études secondaires avec le baccalauréat. Les redoublements à ce niveau d'enseignement passent de 33 % à 17 % parmi les premiers et de 30 % à 15 % parmi les seconds. Dans les deux cas, c'est la seconde qui concentre toujours le plus de redoublements ; respectivement 9 % de l'ensemble des élèves du panel 2007 ayant atteint cette classe et 8 % de ceux qui ont obtenu le baccalauréat général ou technologique ont redoublé à ce niveau.

Globalement, les redoublements se contractent aussi dans l'enseignement professionnel, mais moins nettement : la proportion d'élèves qui a redoublé au moins une fois dans cette voie d'enseignement passe de 20 % à 16 %. Mais ce premier constat est induit par un effet de structure : les élèves qui préparent un baccalauréat professionnel redoublent moins que ceux qui préparent un CAP et ils sont près de deux fois plus nombreux dans le panel 2007 que dans le panel 1995.

L'examen de chaque voie fait apparaître un constat moins favorable. Les élèves du panel 2007 préparant un baccalauréat professionnel redoublent la première et la terminale professionnelles dans des proportions légèrement supérieures à celles observables parmi les élèves du panel 1995 préparant le même diplôme ; mais ils ont d'autant plus tendance à avoir redoublé plus fréquemment que 5 % répètent la classe de seconde professionnelle, qui n'existait pas pour les élèves entrés en sixième en 1995. Tout en étant plus contenue, cette augmentation des redoublements s'observe aussi parmi les élèves qui préparent un CAP. Elle se concentre sur la première année de préparation de CAP, redoublée par 15 % des élèves du panel 2007 ayant atteint ce niveau contre seulement 10 % des élèves du panel 1995.

LA PROGRESSION DU NOMBRE DE BACHELIERS EST PORTÉE PAR UN MEILLEUR PARCOURS ET UNE MEILLEURE RÉUSSITE À L'EXAMEN

De manière générale, les élèves du panel 2007 ont été plus nombreux à s'engager, en fin de troisième, dans la préparation du baccalauréat que ceux du panel 1995. Ce constat s'observe pour le second cycle général et technologique vers lequel 62 % des élèves du panel 2007 sont orientés en fin de troisième contre seulement 58 % des élèves du panel 1995. Cette évolution positive est amplifiée dans l'enseignement professionnel du fait de la réforme de 2009 : la proportion d'élèves de sixième atteignant la première professionnelle passe de 14 % dans le panel 1995 à 27 % dans le panel 2007.

Cette ouverture de la préparation d'un baccalauréat à un plus grand nombre d'élèves, comme la baisse très sensible des redoublements au collège, n'ont pas eu d'incidences négatives sur la réussite au second cycle des lycées. En effet, quelle que soit la voie d'enseignement, les élèves du panel 2007 sont plus souvent devenus bacheliers que ceux du panel 1995 ayant connu le même parcours.

↳ **Tableau 4 Niveaux redoublés au cours de la scolarité élémentaire et secondaire selon le diplôme le plus élevé obtenu dix ans après l'entrée en sixième (en %)**

	Panel 2007					Panel 1995				
	Ensemble	Bac G.T.	Bac professionnel	CAP-BEP	Non-diplômés	Ensemble	Bac G.T.	Bac professionnel	CAP-BEP	Non-diplômés
Redoublement au collège										
Sixième	4,0	0,6	5,9	10,5	10,9	10,2	1,8	13,2	22,6	20,5
Cinquième	2,1	0,6	3,6	4,7	4,9	9,7	2,9	15,7	18,9	17,1
Quatrième	3,2	1,3	5,2	5,6	6,6	8,1	3,7	13,2	13,6	12,9
Troisième	4,0	2,1	5,5	5,6	9,5	8,0	6,0	9,4	8,7	12,2
S/T au moins un redoublement au collège	13,0	4,6	20,1	25,7	29,9	33,0	13,8	48,5	57,2	54,6
Redoublement au lycée général et technologique										
Seconde	9,4	7,9	18,2	13,2	34,1	18,2	15,2	27,2	29,6	41,2
Première	3,8	3,5	2,4	8,6	13,4	7,2	6,7	2,6	6,5	14,9
Terminale	5,8	4,8	22,2	16,2	42,2	14,1	12,2	11,1	13,4	42,1
S/T au lycée général et technologique	17,2	15,2	19,0	14,3	59,3	32,6	30,0	23,0	25,3	65,7
Redoublement voie professionnelle										
Première année de CAP	14,9	0,0	4,8	16,8	15,1	9,6	2,3	4,5	11,8	13,1
Deuxième année de CAP	11,9	0,0	3,1	13,1	12,6	11,7	3,2	5,8	14,9	16,6
Seconde professionnelle	4,6	2,9	3,0	6,0	11,3	-	-	-	-	-
Première professionnelle	2,7	0,0	1,7	5,4	6,8	2,0	0,0	1,5	3,2	3,6
Terminale professionnelle	6,9	0,0	5,0	16,3	15,4	7,1	0,0	5,9	12,6	10,3
S/T voie professionnelle	16,3	2,4	9,2	26,6	21,6	20,0	5,0	15,3	24,2	22,6

Éducation & Formations n° 101 © DEPP

Lecture : 13 % des élèves entrés en sixième en 2007 ont redoublé au collège. Quand ils ont obtenu le baccalauréat général ou technologique, 4,6 % des élèves entrés en sixième en 2007 ont redoublé au collège et 15,2 % avaient redoublé au lycée général et technologique.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et 2007.

Au sein du second cycle général, la progression d'accès au baccalauréat s'observe à tous les niveaux. Par rapport aux élèves du panel 1995, les élèves entrés en sixième en 2007 sont plus nombreux à accéder aux classes de première et terminale générales. La part d'élèves qui atteignent une terminale générale passe de 36 % dans le panel 1995 à 42 % dans le panel 2007. Les élèves de ce panel ont d'autant plus renforcé leurs chances de devenir bachelier général que leur réussite à l'examen s'est aussi accrue : quand ils étaient parvenus en terminale générale, 98 % des élèves du panel 2007 deviennent bacheliers³ contre 94 % des lycéens du panel 1995 ↳ **Tableau 5.**

La situation est différente pour les élèves qui préparent un baccalauréat technologique. En effet, les élèves du panel 2007 s'engagent moins souvent dans la préparation d'un baccalauréat technologique que les élèves du panel 1995 : seulement 17 % des premiers

3. Quel que soit le nombre de sessions auxquelles ils se sont présentés.

📄 **Tableau 5 Taux d'accès au second cycle de l'enseignement secondaire et obtention du baccalauréat selon le niveau atteint (en %)**

Voie générale et technologique	Panel 2007		Panel 1995	
	Taux d'accès	Obtention du Bac GT	Taux d'accès	Obtention du Bac GT
Seconde GT	62,1	90,9	57,7	86,3
Première G	42,8	97,3	37,2	93,4
Première T	16,9	92,9	22,8	80,5
Terminale G	41,8	97,8	35,9	94,3
Terminale T	16,5	95,5	21,9	84,4
Voie professionnelle	Taux d'accès	Obtention du Bac professionnel	Taux d'accès	Obtention du Bac professionnel
CAP1	13,8	11,5	39,8	26,8
CAP2	12,3	11,3	36,5	28,8
CAP3	0,1	0,0	0,7	13,5
Seconde professionnelle	26,1	70,3	-	-
Première professionnelle	26,8	75,8	13,5	69,8
Terminale professionnelle	24,7	83,1	12,0	80,3

Éducation & formations n° 101 © DEPP

Lecture : 62,1 % des élèves entrés en sixième en 2007 sont parvenus en seconde générale et technologique contre 57,7 % des élèves entrés en sixième en 1995 ; lorsqu'ils sont parvenus en seconde générale et technologique, 90,9 % des élèves du panel 2007 et 86,3 % de ceux du panel 1995 sont devenus bachelier général ou technologique.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et 2007.

contre 23 % des seconds. Outre la progression des accès en première générale qui vient d'être notée, l'une des raisons de cette baisse d'accès dans les séries technologiques est que la réforme du baccalauréat professionnel a fortement réduit les passages du second cycle professionnel vers le second cycle technologique, par le biais d'une première d'adaptation. Avant la réforme, les élèves ayant obtenu leur BEP ou leur CAP qui voulaient poursuivre leur formation pouvaient choisir entre la voie technologique et la voie professionnelle. Même si la réforme de 2009 laissait en principe encore le choix entre ces deux voies, le flux entre second cycle professionnel et second cycle technologique s'est tari : parmi les élèves entrés en second cycle professionnel, 12 % avaient choisi cette opportunité dans le panel 1995, ils ne sont plus que 1 % dans le panel 2007. En conséquence, la part d'élèves qui terminent leurs études secondaires avec un baccalauréat technologique se contracte : elle s'élevait à 19 % dans le panel 1995, elle n'est plus que de 16 % parmi les élèves entrés en sixième en 2007. Cette contraction reflète la diminution de la part d'élèves qui choisissent une série technologique mais ne traduit pas une moindre réussite des élèves du panel 2007 orientés dans cette voie par rapport à ceux du panel 1995. Au contraire, la réussite au baccalauréat technologique s'accroît fortement : quand ils avaient atteint la terminale technologique, 96 % des élèves du panel 2007 ont obtenu le baccalauréat contre seulement 84 % des élèves du panel 1995 ayant suivi la même voie.

Un constat similaire s'observe dans l'enseignement professionnel. Si la forte augmentation d'élèves qui deviennent bacheliers est d'abord la conséquence de la réforme de 2009, elle est aussi portée, mais moins fortement, par une amélioration du taux de réussite des élèves à l'examen : quand ils ont atteint la terminale professionnelle, 83 % des élèves du panel 2007 deviennent bacheliers contre 80 % des élèves du panel 1995 qui avaient atteint le même niveau.

LE RISQUE DE SORTIE SANS DIPLÔME DIMINUE PARMIS LES ÉLÈVES ENTRÉS EN SIXIÈME AVEC DES ACQUIS FRAGILES

Les études déjà réalisées sur les parcours des élèves dans l'enseignement secondaire ont mis en évidence, de manière récurrente, un lien très fort entre le niveau d'acquis à l'entrée en sixième et les chances de réussite. En particulier, les élèves parvenus en sixième avec des acquis cognitifs fragiles rencontraient des difficultés dès les premières années du collège [Caille, 2014] et apparaissaient très vulnérables au risque de décrochage [Afsa, 2013]. Par ailleurs, leurs chances d'obtenir le baccalauréat étaient très réduites [Vanhoffelen, 2010].

Cette situation a évolué au cours des douze dernières années. Les scolarités secondaires des élèves entrés en sixième avec des acquis cognitifs les plus fragiles se sont améliorées. D'une part, le risque de sortie sans diplôme a sensiblement décru : quand leur score à l'évaluation nationale de sixième les plaçait parmi les 10 % de collégiens les plus faibles, 54 % des élèves du panel 1995 quittaient l'enseignement secondaire sans diplôme **tableau 1** p. 325 ; seulement 35 % partagent cette situation dans le panel 2007. D'autre part, la part de ces jeunes qui obtient le baccalauréat a doublé : près d'un tiers des élèves du panel 2007 présentant ce niveau d'acquis sort de l'enseignement secondaire avec ce diplôme contre 14 % dans le panel 1995.

Cette progression de l'accès au baccalauréat est essentiellement acquise par une augmentation de la part d'élèves qui terminent leurs études secondaires avec un baccalauréat professionnel. En effet, que ce soit parmi les élèves du décile⁴ inférieur ou du second décile, les chances d'obtenir un baccalauréat général ou technologique s'améliorent peu d'un panel à l'autre. Ainsi, seulement 6 % des premiers et 15 % des seconds étaient lauréats d'un de ces deux diplômes dans le panel 1995. Douze ans après, la situation a peu changé : seulement 8 % des premiers et 18 % des seconds terminent leurs études secondaires avec un tel diplôme. L'amélioration de la scolarité secondaire des élèves entrés en sixième avec les acquis cognitifs les moins assurés apparaît donc liée à la réforme de 2009 : celle-ci leur a ouvert l'accès au baccalauréat et a permis le recul des sorties sans diplôme en accueillant les élèves les plus en difficulté dans les classes préparant un CAP.

LES CHANCES DE RÉUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE RESTENT TRÈS LIÉES AU NIVEAU D'ACQUIS ET À L'ÂGE D'ENTRÉE EN SIXIÈME

De telles évolutions débouchent sur un resserrement des écarts de réussite entre les élèves entrés en sixième avec les acquis les plus faibles et ceux avec les acquis les plus élevés. C'est particulièrement net sur le risque de sortie sans diplôme : par rapport à un tel risque, 52 points séparaient les élèves du décile inférieur de ceux du décile supérieur dans le panel 1995 ; l'écart n'est plus que de 33 points dans le panel 2007.

Néanmoins, le lien entre le niveau d'acquis et la réussite dans l'enseignement secondaire reste très marqué. Ainsi, le risque de sortie sans diplôme fait apparaître des inégalités encore fortes puisqu'il est devenu exceptionnel parmi les meilleurs élèves, mais touche encore un tiers des

4. Les déciles sont les neuf valeurs qui séparent une série statistique en dix parties égales. Les élèves du premier décile ont donc obtenu à l'évaluation nationale de sixième des résultats qui les plaçaient parmi les 10 % d'élèves les moins performants ; ceux du second décile se situaient entre les 10 % et 20 % de collégiens aux résultats les plus fragiles.

élèves du décile inférieur et un quart de ceux du second décile. Par ailleurs, le type de diplôme obtenu est également très différent selon que l'élève fait partie, à l'entrée en sixième, des 10 % des meilleurs élèves ou appartient, au contraire, aux 10 % de collégiens les moins performants : 96 % des premiers quittent l'enseignement secondaire avec le baccalauréat général ou technologique contre seulement 8 % des seconds ↘ **Tableau 1** p. 325. Et ce résultat ne traduit qu'un faible resserrement des écarts d'obtention de ce diplôme entre les deux panels : 90 points séparaient les deux groupes d'élèves dans le panel 1995 ; 87 points les séparent encore dans le panel 2007.

La force du lien entre niveau d'acquis à l'entrée en sixième et réussite des études secondaires est confirmée quand l'analyse est réalisée à situation sociale et familiale comparable ↘ **Annexe 2** p. 353. Toutes choses égales par ailleurs, un jeune qui appartient au décile supérieur a un risque de sortie sans diplôme de 16 points inférieur à celui d'un jeune du décile inférieur ↘ **Tableau 7**, modèle 2. À l'opposé, ses chances de devenir bachelier général ou technologique augmentent de 64 points ↘ **Tableau 6**, modèle 2.

Parallèlement, l'impact négatif d'un retard scolaire à l'entrée en sixième s'atténue. Ainsi, la part de bacheliers parmi les élèves parvenus au collège avec un an de retard ou plus progresse fortement : elle passe de 24 % parmi les élèves du panel 1995 à 39 % parmi ceux du panel 2007 ↘ **Tableau 1**. Mais cette progression s'explique presque exclusivement par l'accroissement du nombre de bacheliers professionnels, l'obtention du baccalauréat général ou technologique par les élèves avec un an de retard restant peu fréquente dans les deux panels : à peine plus d'un jeune sur dix termine ses études secondaires avec ce diplôme.

Le retard scolaire pèse donc encore fortement sur la réussite dans l'enseignement secondaire. Ce constat réapparaît quand l'analyse est menée à situation familiale et niveau d'acquis comparables : comparativement à un élève entré en sixième à l'heure, un jeune âgé de 12 ans ou plus voit, à situation familiale et niveau d'acquis comparables, ses chances de devenir bachelier général ou technologique chuter de 20 points ↘ **Tableau 6**, modèle 2. À l'opposé, son risque de sortie sans diplôme est de 7 points supérieur. Les inégalités de réussite liées à ce critère ont tendance à être d'autant plus fortes que les élèves entrés en sixième avec un an d'avance réussissent mieux ↘ **Tableau 7**, modèle 2.

LES ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE FILLES ET GARÇONS SE CREUSENT AU COURS DE LA SCOLARITÉ SECONDAIRE

Dans le panel 2007, comme dans le panel 1995, les filles deviennent plus souvent bachelières que les garçons sans que l'écart entre les deux groupes ne se comble de manière significative : 13 points dans le panel 1995 séparaient la part de garçons et de filles qui quittent l'enseignement secondaire bacheliers contre 10 points dans le panel 2007 ↘ **Tableau 1**. Cette réduction de l'écart s'observe uniquement au niveau du baccalauréat général ou technologique, les filles bénéficiant autant que les garçons de la réforme du bac professionnel : dans le panel 2007 comme dans le panel 1995, deux points séparent la part des garçons et des filles qui obtiennent ce diplôme. Par ailleurs, les filles sortent aussi moins souvent sans diplôme que les garçons : cinq points d'écart séparent les deux groupes d'élèves dans le panel 2007 contre sept dans le panel 1995.

📄 **Tableau 6 Écarts bruts et nets d'obtention du baccalauréat général ou technologique selon les caractéristiques sociodémographiques et scolaires**

	Écarts bruts	Écarts nets (M1)	Écarts nets (M2)	Écarts nets (M3)
Sexe				
Garçon (réf.)				
Fille	12,8	13,1***	9,9***	9,5***
CS de la personne de référence				
<i>Inactif (réf.)</i>				
Agriculteur	34,5	9,3***	2,1	2,7
Commerçant artisan	35,1	6,8***	0,7	2,6
Cadre, chef d'entreprise	62,6	13,9***	5,5**	7,1***
Enseignant	63,6	15,7***	6,2**	7,2**
Profession intermédiaire	42,4	7,7***	1,6	2,7
Employé	29,1	6,9***	0,4	1,2
Employé de service aux particuliers	12,5	3,9	- 1,1	- 0,1
Ouvrier qualifié	18,0	1,8	- 2,5	- 1,4
Ouvrier non qualifié	11,9	1,5	- 2,4	- 1,3
Activité professionnelle de la mère				
<i>Inactive (réf.)</i>				
Active	16,8	0,6	- 0,8	- 0,3
Diplôme le plus élevé de la mère				
<i>Aucun (réf.)</i>				
Brevet	15,6	7,7***	1,3	1,3
CAP, BEP	12,5	5,8***	1,3	1,5*
Baccalauréat	36,8	18,7***	7,3***	7,2***
Diplôme de l'enseignement supérieur	53,2	24,8***	10,1***	9,6***
Inconnu ou sans objet	7,8	5,4***	2,6**	2,6**
Diplôme le plus élevé du père				
<i>Aucun (réf.)</i>				
Brevet	18,7	6,0***	2,8	3,0**
CAP, BEP	10,8	2,4***	0,7	0,8
Baccalauréat	31,6	10,3***	5,4***	5,3***
Diplôme de l'enseignement supérieur	50,2	17,4***	9,9***	9,2***
Inconnu ou sans objet	5,9	4,5***	3,1***	2,6***
Nombre de livres à la maison				
<i>< 30 livres (réf.)</i>				
30 à < 100 livres	18,7	6,8***	2,6***	2,5**
100 à < 200 livres	34,7	12,3***	5,0***	4,5***
200 livres & plus	48,2	16,5***	6,3***	6,0***
Inconnu ou sans objet	13,1	5,3**	3,3	4,0**
Revenu mensuel (déciles)				
<i>Inférieur à 1 160 € (réf.)</i>				
Entre 1 160 € et 1 499 €	5,6	2,9**	0,8	0,6
Entre 1 500 € et 1 899 €	11,5	5,6***	2,3**	2,4*
Entre 1 900 € et 2 234 €	15,2	6,8***	2,6***	2,6**
Entre 2 235 € et 2 555 €	20,0	8,4***	3,3***	3,6***
Entre 2 556 € et 2 951 €	25,4	10,7***	4,7***	4,6***
Entre 2 952 € et 3 334 €	32,7	12,0***	5,8***	5,9***
Entre 3 335 € et 3 998 €	40,7	12,8***	6,3***	6,4***
Entre 3 999 € et 4 999 €	50,5	14,3***	6,8***	7,2***
5 000 € & plus	58,8	18,2***	9,9***	10,5***
Structure parentale				
<i>Père et mère (réf.)</i>				
Garde alternée	2,6	0,8	- 2,0	- 1,0
Famille monoparentale	- 17,4	- 2,0**	- 3,1**	- 2,1**
Famille recomposée	- 16,5	- 9,9***	- 6,2***	- 5,3***
Autre situation	- 26,0	- 9,6***	- 2,5	- 2,1
Taille de la famille				
<i>Deux enfants (réf.)</i>				
Un enfant	- 5,7	1,1	- 1,1	0,9
Trois enfants	- 5,5	- 3,8***	- 1,9***	- 1,8***
Quatre enfants	- 15,3	- 8,0***	- 3,4***	- 3,5***
Cinq enfants	- 21,2	- 8,7***	- 4,5***	- 4,9***
Six enfants	- 25,0	- 8,5***	- 2,1	- 2,4
Sept enfants ou plus	- 35,8	- 14,9***	- 5,8***	- 6,7***

LES ÉLÈVES SORTENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE PLUS EN PLUS DIPLÔMÉS

	Écarts bruts	Écarts nets (M1)	Écarts nets (M2)	Écarts nets (M3)
Origine migratoire				
<i>Famille non immigrée (réf.)</i>				
Famille mixte	3,7	6,6***	5,8***	5,2***
Algérie	- 7,4	15,7****	15,9***	13,6***
Maroc	- 12,0	15,2***	13,9***	11,9***
Tunisie	- 8,8	16,3***	15,7***	12,8***
Afrique subsaharienne	- 13,3	8,4***	12,2***	9,7***
Portugal	- 13,7	7,5**	6,2**	5,5***
Turquie	- 14,7	14,3***	16,8***	14,7***
Asie du Sud-Est	17,6	28,9***	19,1***	16,3***
Asie hors Sud-Est	8,0	18,4***	19,6***	17,7***
Europe hors Portugal	- 5,5	- 2,6	4,0	2,4
Autres	- 9,4	9,6	13,5***	11,2**
Tranche d'unité urbaine du domicile				
<i>Agglomération parisienne (réf.)</i>				
Commune rurale	- 12,9	- 5,1***	- 6,0***	- 4,3
< 20 000 habitants	- 10,1	- 3,0***	- 4,5***	- 2,9***
20 000 à < 200 000 habitants	- 10,1	- 1,2	- 2,5***	- 1,6*
200 000 à < 2 000 000 habitants	- 5,7	0,9	- 2,0**	- 1,0
Âge à l'entrée en sixième				
<i>11 ans (réf.)</i>				
10 ans	26,7		11,6***	11,1***
12 ans et plus	- 53,1		- 19,9***	- 18,7***
Niveau d'acquis à l'entrée en sixième				
<i>10 % les plus faibles (réf.)</i>				
Second décile	10,0		9,0***	9,1***
Troisième décile	21,1		17,1***	15,9***
Quatrième décile	33,9		24,7***	23,6***
Cinquième décile	46,0		32,4***	30,1***
Sixième décile	55,0		37,0***	34,1***
Septième décile	65,6		44,2***	40,5***
Huitième décile	74,1		50,2***	45,6***
Neuvième décile	81,6		57,4***	51,9***
10 % les meilleurs	87,4		64,1***	57,7***
Choix de secteur				
<i>Tout public (réf.)</i>				
Tout privé	12,8			- 1,5*
Changement public/privé	- 39,3			- 25,7***
Changement privé/public	3,8			- 2,6***
Plusieurs changements de secteur	- 26,6			- 18,9***
Fréquentation d'un collège de RAR				
<i>Aucune année en RAR (réf.)</i>				
Toute la scolarité au collège en RAR	- 20,4			3,5**
Partiellement en RAR	- 33,6			- 6,8***

Éducation & Formations n° 101 © DEPP

Lecture : la proportion d'enfants de cadres et de chefs d'entreprise qui terminent leur scolarité secondaire avec un baccalauréat général ou technologique est supérieure de 62,6 points à celle des enfants d'inactifs. Si les enfants des deux groupes partageaient les mêmes caractéristiques (à part l'origine sociale), la différence de réussite en faveur des enfants de cadres et de chefs d'entreprise se réduirait à 13,9 points. Le modèle M2 se distingue du modèle M1 par l'inclusion de l'âge et du niveau d'acquis en sixième. Le modèle M3 se distingue du modèle M2 par l'inclusion du secteur des établissements fréquentés pendant toute la scolarité secondaire et l'appartenance éventuelle des collèges fréquentés au Réseau ambition réussite (RAR).

Champ : France métropolitaine, enfants entrés en 2007 pour la première fois en sixième ou sixième Segpa dans un collège public ou privé.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

▾ **Tableau 7 Écarts bruts et nets de risque de sortie sans diplôme au cours de la scolarité secondaire**

	Écarts bruts	Écarts nets (M1)	Écarts nets (M2)	Écarts nets (M3)
Sexe				
<i>Garçon (réf.)</i>				
Fille	- 5,3	- 5,4***	- 4,3***	- 4,2***
CS de la personne de référence				
<i>Inactif (réf.)</i>				
Agriculteur	- 31,5	- 8,3***	- 5,8***	- 5,8***
Commerçant artisan	- 28,0	- 5,0***	- 2,6**	- 3,1***
Cadre, chef d'entreprise	- 33,7	- 7,2***	- 4,3***	- 4,6***
Enseignant	- 33,4	- 6,6***	- 3,3**	- 4,0**
Profession intermédiaire	- 28,3	- 4,5***	- 2,1*	- 2,6**
Employé	- 24,6	- 4,5***	- 2,1**	- 2,4**
Employé de service aux particuliers	- 15,1	- 2,8***	- 1,1	- 1,3
Ouvrier qualifié	- 22,1	- 2,8***	- 1,0	- 1,4
Ouvrier non qualifié	- 18,7	- 2,9***	- 1,0	- 1,7
Activité professionnelle de la mère				
<i>Inactive (réf.)</i>				
Active	- 9,9	- 1,6***	- 0,9**	- 1,0**
Diplôme le plus élevé de la mère				
<i>Aucun (réf.)</i>				
Brevet	- 8,4	- 2,1**	0,1	0,2
CAP, BEP	- 10,5	- 3,7***	- 2,0***	- 2,0***
Baccalauréat	- 15,9	- 6,4***	- 2,7***	- 2,6***
Diplôme de l'enseignement supérieur	- 19,4	- 8,6***	- 4,6***	- 4,3***
Inconnu ou sans objet	- 3,2	- 2,5***	- 1,8***	- 1,7***
Diplôme le plus élevé du père				
<i>Aucun (réf.)</i>				
Brevet	- 9,0	- 2,8**	- 1,7**	- 1,9**
CAP, BEP	- 8,1	- 2,2***	- 1,4***	- 1,4***
Baccalauréat	- 12,2	- 3,7***	- 2,1***	- 2,2***
Diplôme de l'enseignement supérieur	- 15,4	- 4,5***	- 2,3***	- 2,3***
Inconnu ou sans objet	0,6	- 0,3	0,51	0,3
Nombre de livres à la maison				
<i>< 30 livres (réf.)</i>				
30 à < 100 livres	- 9,4	- 2,7***	- 1,4***	- 1,4***
100 à < 200 livres	- 13,3	- 3,9***	- 1,6***	- 1,5***
200 livres & plus	- 16,1	- 4,9***	- 2,0***	- 1,9***
Inconnu ou sans objet	- 3,9	- 0,9	- 0,3	0,5
Revenu mensuel (déciles)				
<i>Inférieur à 1 160 € (réf.)</i>				
Entre 1 160 € et 1 499 €	- 6,4	- 2,1**	- 1,3**	- 1,3**
Entre 1 500 € et 1 899 €	- 10,2	- 2,9***	- 1,8***	- 1,7***
Entre 1 900 € et 2 234 €	- 12,5	- 3,3***	- 2,2***	- 2,1***
Entre 2 235 € et 2 555 €	- 14,4	- 3,3***	- 1,6**	- 1,7***
Entre 2 556 € et 2 951 €	- 16,7	- 4,7***	- 3,0***	- 2,9***
Entre 2 952 € et 3 334 €	- 17,8	- 4,3***	- 2,4**	- 2,2***
Entre 3 335 € et 3 998 €	- 19,0	- 3,8***	- 1,9**	- 1,8**
Entre 3 999 € et 4 999 €	- 21,2	- 4,7***	- 2,6***	- 2,4**
5 000 € & plus	- 22,7	- 6,4***	- 4,1***	- 3,9***
Structure parentale				
<i>Père et mère (réf.)</i>				
Garde alternée	2,2	0,8	2,0*	1,7
Famille monoparentale	10,3	2,3***	2,4***	2,2***
Famille recomposée	6,5	3,7***	2,6***	2,3***
Autre situation	14,8	5,1**	3,1**	3,0**
Taille de la famille				
<i>Deux enfants (réf.)</i>				
Un enfant	3,3	0,6	0,5	0,6
Trois enfants	2,4	1,6***	1,0**	0,9**
Quatre enfants	8,8	5,1***	3,4***	3,3***
Cinq enfants	13,1	6,4***	4,8***	4,8***
Six enfants	16,3	6,7***	4,3***	4,3***
Sept enfants ou plus	20,9	8,0***	4,7***	4,6***

LES ÉLÈVES SORTENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE PLUS EN PLUS DIPLÔMÉS

	Écart brut	Écart net (M1)	Écart net (M2)	Écart net (M3)
Origine migratoire				
<i>Famille non immigrée (réf.)</i>				
Famille mixte	0,5	- 1,1	- 0,5	0,5
Algérie	9,2	- 2,9**	- 2,4***	- 2,4***
Maroc	9,2	- 3,5***	- 2,6***	- 2,7***
Tunisie	4,4	- 5,1***	- 4,6***	- 4,6***
Afrique subsaharienne	6,2	- 4,2***	- 4,4***	- 4,3***
Portugal	4,2	- 2,1	- 1,5	- 1,7
Turquie	9,8	- 2,6**	- 2,6**	- 2,6**
Asie du Sud-Est	- 4,2	- 8,0***	- 6,0***	- 5,8***
Asie hors Sud-Est	- 3,5	- 7,3***	- 7,1***	- 7,1***
Europe hors Portugal	7,2	3,1*	0,3	0,4
Autres	- 0,1	- 6,8***	- 6,9***	- 6,9**
Tranche d'unité urbaine du domicile				
<i>Agglomération parisienne (réf.)</i>				
Commune rurale	0,2	- 0,1	0,2	- 0,2
< 20 000 habitants	0,2	- 0,9	- 0,4	- 0,7
20 000 à < 200 000 habitants	3,4	0,6	1,0*	0,8
200 000 à < 2 000 000 habitants	2,2	0,5	0,9*	0,7
Âge à l'entrée en sixième				
<i>11 ans (réf.)</i>				
10 ans	- 5,1		- 3,2***	- 3,0***
12 ans et plus	23,3		7,0***	7,0***
Niveau d'acquis à l'entrée en sixième				
<i>10 % les plus faibles (réf.)</i>				
Second décile	- 12,7		- 4,2***	- 4,1***
Troisième décile	- 17,6		- 5,2***	- 4,8***
Quatrième décile	- 23,5		- 8,4***	- 7,9***
Cinquième décile	- 25,4		- 9,1***	- 8,6***
Sixième décile	- 26,6		- 9,3***	- 8,6***
Septième décile	- 28,2		- 10,3***	- 9,7***
Huitième décile	- 30,4		- 12,4***	- 11,6***
Neuvième décile	- 32,2		- 14,7***	- 13,9***
10 % les meilleurs	- 33,2		- 15,6***	- 14,7***
Choix de secteur				
<i>Tout public (réf.)</i>				
Tout privé	- 7,5			- 4,2***
Changement public/privé	5,6			2,1***
Changement privé/public	2,3			1,0
Plusieurs changements de secteur	10,3			8,2***
Fréquentation d'un collège de RAR				
<i>Aucune année en RAR (réf.)</i>				
Toute la scolarité au collège en RAR	12,7			- 0,1
Partiellement en RAR	19,6			2,9**

Éducation & Formations n° 101 © DEPP

Lecture : le taux de sortie de l'enseignement secondaire sans diplôme des enfants de cadres et de chefs d'entreprise est inférieur de 33,7 points à celui des enfants d'inactifs. Si les enfants des deux groupes partageaient les mêmes caractéristiques (à part l'origine sociale), la différence de réussite en faveur des enfants de cadres et de chefs d'entreprise se réduirait à 7,2 points. Le modèle M2 se distingue du modèle M1 par l'inclusion de l'âge et du niveau d'acquis en sixième. Le modèle M3 se distingue du modèle M2 par l'inclusion du secteur des établissements fréquentés pendant toute la scolarité secondaire et l'appartenance éventuelle des collèges fréquentés au Réseau Ambition réussite (RAR).

Champ : France métropolitaine, enfants entrés en 2007 pour la première fois en sixième ou sixième Segpa dans un collège public ou privé.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

La moindre réussite des garçons s'explique d'abord par des différences d'acquis et de retard scolaire à l'entrée en sixième : 54 % des filles du panel 2007 contre 49 % des garçons faisaient partie des 50 % d'élèves ayant obtenu les meilleurs résultats aux épreuves nationales de sixième et 15 % des filles du panel 2007 avaient un an de retard scolaire ou plus à l'entrée en sixième contre 20 % des garçons. Mais les écarts entre ces deux groupes d'élèves se creusent aussi au cours de la scolarité secondaire. En effet, à niveau d'acquis comparable à l'entrée en sixième, les filles sortent moins souvent sans diplôme et deviennent plus fréquemment bacheliers générales ou technologiques. L'écart est particulièrement sensible parmi les élèves du second quartile⁵ : la moitié des filles contre seulement un peu plus du tiers des garçons quitte l'enseignement secondaire avec ce diplôme ↘ **Tableau 8**. Peut-être parce qu'elles intériorisent mieux les normes scolaires à l'adolescence, tout se passe comme si les

↘ **Tableau 8 Niveaux redoublés au cours de la scolarité élémentaire et secondaire selon le diplôme le plus élevé obtenu dix ans après l'entrée en sixième (en %)**

	Bac G.T.	Bac professionnel	CAP-BEP	Non-diplômés
Niveaux à l'entrée en sixième				
Garçons				
1 ^{er} quartile (inférieur) ¹	11,3	27,9	30,3	30,4
2 ^e quartile	38,2	34,1	14,5	13,3
troisième quartile	65,3	19,7	6,9	8,1
4 ^e quartile (supérieur)	88,8	6,6	1,7	3,0
Filles				
1 ^{er} quartile (inférieur)	21,8	34,1	23,2	20,9
2 ^e quartile	52,2	29,6	9,3	9,0
troisième quartile	75,8	14,7	3,8	5,6
4 ^e quartile (supérieur)	92,8	4,4	1,1	1,7
Âge d'entrée en sixième				
Garçons				
10 ans	89,4	5,6	1,8	3,2
11 ans	59,6	22,2	9,1	9,1
12 ans ou plus	8,6	24,4	32,6	34,4
Filles				
10 ans	94,6	4,1	0,2	1,1
11 ans	70,7	18,2	5,5	5,7
12 ans ou plus	16,8	31,0	26,6	25,6
Total	56,7	20,9	11,1	11,3

Éducation & formations n° 101 © DEPP

Lecture : quand leurs résultats à l'évaluation nationale de sixième les plaçaient parmi le quart d'élèves les moins performants, 11,3 % des garçons et 21,8 % des filles terminent leurs études secondaires avec un baccalauréat général ou technologique.

Champ : France métropolitaine, enfants entrés en 2007 pour la première fois en sixième ou sixième Segpa dans un collège public ou privé.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 2007.

5. Les quartiles sont les trois valeurs qui séparent une série statistique en quatre parties égales. Les élèves du second quartile ont donc obtenu à l'évaluation nationale de sixième des résultats qui les plaçaient entre les 25 % et les 50 % d'élèves les moins performants.

filles parvenaient plus souvent que les garçons à surmonter leur déficit scolaire à l'entrée au collège. De même, à retard scolaire équivalent, les filles deviennent deux fois plus souvent que les garçons bacheliers générales ou technologiques ; elles sortent aussi moins souvent sans diplôme. Par ailleurs, à la sortie de l'enseignement professionnel, la nature du diplôme obtenu différencie aussi les deux catégories d'élèves : les filles détiennent majoritairement un baccalauréat professionnel, les garçons un CAP.

Ce premier constat est largement confirmé lorsque l'analyse est menée toutes choses égales par ailleurs. D'une part, la prise en compte des différences de situation familiale et sociale n'affecte pas l'écart de réussite entre garçons et filles ↘ **Tableaux 6 et 7**, modèle 1 p. 334 à 337. D'autre part, les trois quarts de cet écart demeurent quand l'analyse est menée à niveau d'acquis et âge d'entrée en sixième comparable (**tableaux 6 et 7**, modèles 2) ; c'est donc bien au cours de la scolarité secondaire que la plus grande partie des différences de réussite entre garçons et filles se creuse.

LES DISPARITÉS SOCIALES DE PARCOURS SCOLAIRES SE RÉDUISENT MAIS RESTENT MARQUÉES

L'augmentation de la part de bacheliers et la diminution des sorties sans qualification touchent tous les milieux sociaux, mais cette évolution est particulièrement nette parmi les enfants d'ouvriers non qualifiés et d'employés de service. La part d'élèves originaires de ces deux groupes sociaux qui deviennent bacheliers progresse respectivement de 21 points et de 25 points ; près des deux tiers de ces jeunes terminent aujourd'hui leur scolarité secondaire avec un tel diplôme alors qu'ils étaient seulement quatre sur dix à partager cette situation dans le panel 1995 ↘ **Tableau 1** p. 325. Parmi ces élèves, la progression de la part de bacheliers s'observe tant au niveau du baccalauréat professionnel qu'à celui du baccalauréat général ou technologique. En effet, alors que, dans le panel 1995, seulement un quart des jeunes originaires de ces milieux sociaux quittaient l'enseignement secondaire avec ce dernier diplôme, un tiers d'entre eux connaissent cette situation douze ans plus tard. Évoluant peu parmi les enfants d'enseignants, de cadres et de professions intermédiaires, la part de bacheliers progresse aussi parmi les enfants d'agriculteurs, d'artisans-commerçants, d'ouvriers qualifiés et d'inactifs. Mais chez ces jeunes, cette progression est principalement portée par un accès plus fréquent au baccalauréat professionnel ; l'obtention du baccalauréat général ou technologique connaît une augmentation beaucoup plus ténue.

Cette évolution va de pair avec une réduction sensible des sorties sans diplôme. Les enfants d'ouvriers non qualifiés et d'employés de service sont à nouveau très représentatifs de cette situation : leur risque de sortie sans diplôme a diminué de près de moitié en douze ans. Parallèlement, la part d'élèves qui quittent l'enseignement secondaire avec seulement un CAP s'est sensiblement tassée ; elle chute de dix points chez les enfants d'employés de service et diminue de six points parmi ceux d'ouvriers non qualifiés.

Du fait de ces évolutions, les inégalités sociales d'accès au baccalauréat se contractent. Elles passent de 50 à 32 points entre les enfants d'enseignants et ceux d'ouvriers non qualifiés et de 63 à 53 entre les enseignants et les inactifs. Si la situation de ces derniers s'améliore nettement, elle reste néanmoins atypique par rapport aux autres milieux sociaux : les enfants

appartenant à cette catégorie sociale sont les seuls parmi lesquels la part de bacheliers reste minoritaire (41 %) alors que celle-ci varie de 62 % à 94 % parmi les autres élèves. Cette contraction des inégalités de réussite touche aussi le risque de sortie sans diplôme : par rapport aux enfants d'enseignants, le « surrisque » de sortie sans diplôme des enfants d'ouvriers non qualifiés diminue de moitié : il était de 28 points dans le panel 1995 et n'est plus que de 15 points parmi les élèves entrés en 2007.

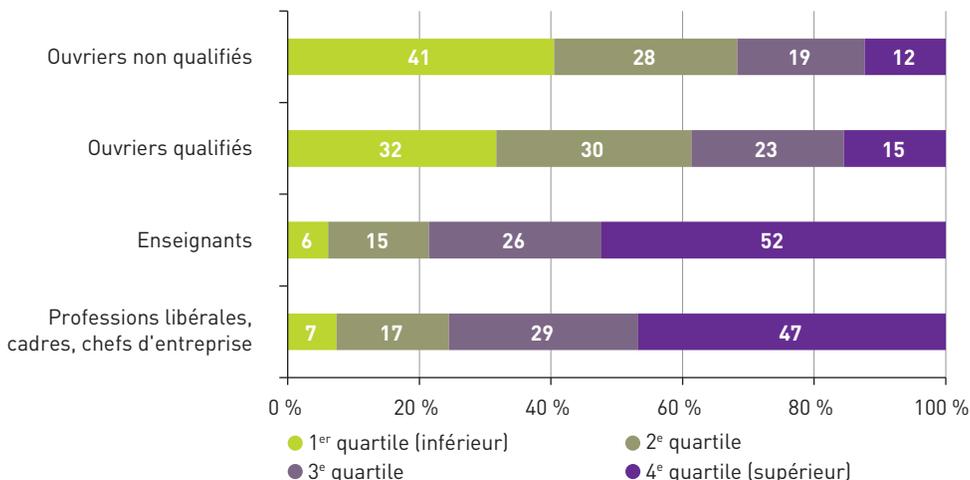
Malgré cette évolution favorable, les disparités sociales de destin scolaire restent, en fin de scolarité secondaire, très prégnantes. Ainsi, lorsqu'il est entré en sixième en 2007, un enfant d'enseignant a encore dix fois moins de risque de finir ses études secondaires sans diplôme qu'un enfant d'inactif et cinq fois moins de risque qu'un enfant d'ouvrier non qualifié. Par ailleurs, les diplômés avec lesquels ces élèves vont terminer leurs études secondaires sont sensiblement différents. Lorsqu'ils quittent l'enseignement secondaire diplômés, 86 % des enfants d'enseignants et de cadres détiennent un baccalauréat général ou technologique contre seulement un tiers des enfants d'ouvriers non qualifiés et moins d'un enfant d'inactifs sur quatre. À l'opposé, les élèves originaires de ce dernier groupe social vont être quatre fois plus nombreux que les enfants d'enseignants à quitter l'enseignement secondaire avec un diplôme de l'enseignement professionnel (40 % contre 10 %).

Ces fortes disparités sociales de réussite scolaire reflètent deux phénomènes. D'une part, la formation est un processus fortement cumulatif et les inégalités sociales de réussite se sédimentent tout au long de la scolarité primaire et secondaire. Les enfants d'ouvriers non qualifiés entrent en sixième avec des acquis cognitifs moins élevés que ceux d'enseignants : 41 % parmi eux font partie du quart d'élèves les moins performants contre seulement 6% des enfants d'enseignants ↘ **Figure 1**. Les enfants d'ouvriers non qualifiés ont ainsi d'autant moins de chance de terminer leurs études avec un baccalauréat général ou technologique qu'ils réussissent moins bien au collège. Ils sont en conséquence moins souvent orientés en seconde générale et technologique et, lorsqu'ils ont atteint cette classe, parviennent moins souvent en terminale et échouent plus fréquemment à l'examen. D'autre part, ces inégalités de réussite sont amplifiées par les différences de choix d'orientation qui restent très prégnantes parmi les élèves entrés en sixième en 2007 [Broccolichi & Sinthon, 2011 ; Pirus, 2013] ce qui, à niveau scolaire comparable, creusent, en fin de troisième comme en fin de seconde, les différences de destins scolaires.

Les disparités sociales de réussite scolaire se creusent donc au cours de la scolarité secondaire. En effet, à niveaux d'acquis comparables à l'entrée en sixième, les enfants d'enseignants ou de cadres sortent toujours moins souvent du système éducatif sans diplôme que les enfants d'ouvriers non qualifiés ou d'inactifs et deviennent plus souvent bacheliers généraux et technologiques. Les écarts sont particulièrement marqués quand les élèves sont parvenus en sixième avec les acquis les plus fragiles. Ainsi, quand ils faisaient partie des 25 % d'élèves les moins performants, 45 % des enfants d'enseignants, mais seulement 11 % de ceux d'ouvriers non qualifiés obtiennent un baccalauréat général ou technologique ↘ **Figure 2**. En revanche, ces derniers ont près de deux fois plus de risque de sortir du système scolaire sans diplôme que les premiers ↘ **Figure 3** p. 342.

Dans un système éducatif où l'obtention du baccalauréat est devenue la situation modale, les différences de série à ce diplôme sont très représentatives de la manière dont les inégalités de réussite et de choix d'orientation se cumulent pour aboutir à des destins scolaires très différents. Si 94 % des enfants de cadres et d'enseignants et 62 % des enfants d'ouvriers non

Figure 1 Niveau des acquis à l'entrée en sixième selon certaines caractéristiques sociales (en %)



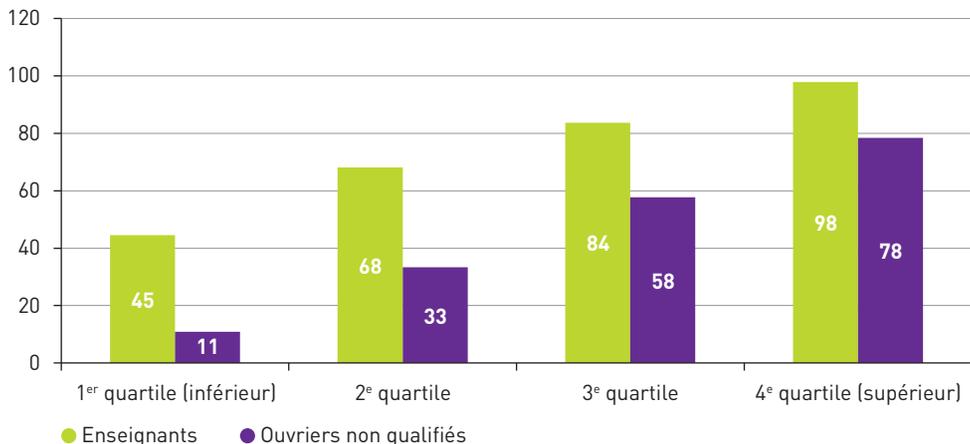
Éducation & formations n° 101 © DEPP

Note : 41 % des enfants d'ouvriers non qualifiés font partie du quart d'élèves les moins performants.

Champ : France métropolitaine, enfants entrés en 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 2007.

Figure 2 Obtention du baccalauréat général ou technologique dix ans après l'entrée en sixième selon l'origine sociale des élèves et leur niveau à l'évaluation nationale de sixième (en %)



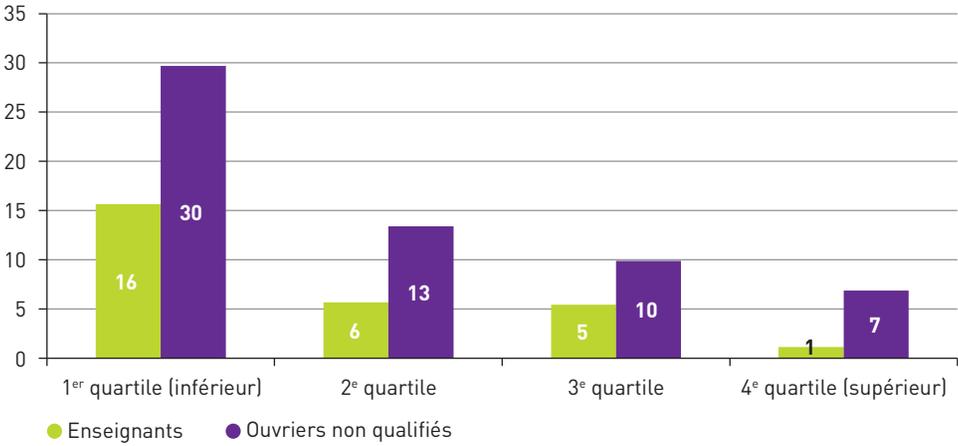
Éducation & formations n° 101 © DEPP

Lecture : 45 % des enfants d'enseignants faisant partie du quart d'élèves les moins performants sont devenus bacheliers généraux ou technologiques.

Champ : France métropolitaine, enfants entrés en 2007 pour la première fois en sixième ou sixième Segpa dans un collège public ou privé.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 2007.

📉 **Figure 3** Sortie sans diplôme selon l'origine sociale des élèves et leur niveau à l'évaluation nationale de sixième (en %)



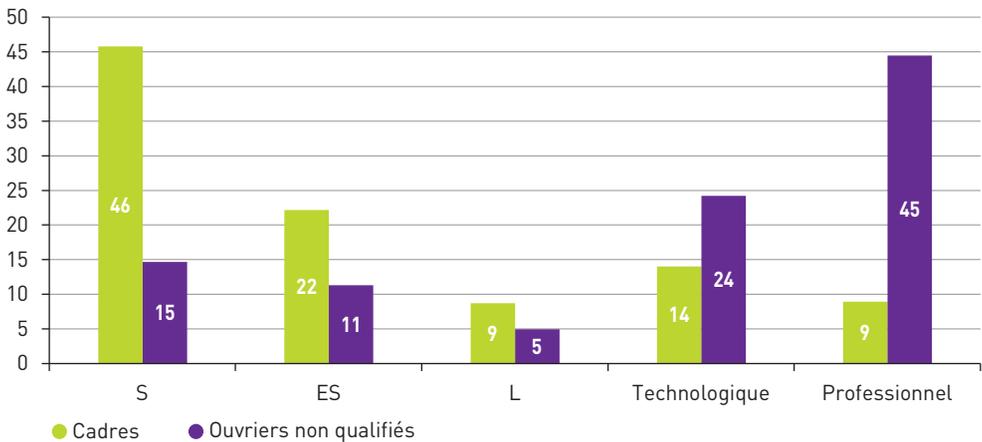
Éducation & formations n° 101 © DEPP

Lecture : 16 % des enfants d'enseignants faisant partie du quart d'élèves les moins performants sont sortis de l'enseignement secondaire sans diplôme.

Champ : France métropolitaine, enfants entrés en 2007 pour la première fois en sixième ou sixième Segpa dans un collège public ou privé.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 2007.

📉 **Figure 4** Série du baccalauréat obtenu par les élèves dix ans après leur entrée en sixième en 2007 selon leur origine sociale (en %)



Éducation & formations n° 101 © DEPP

Lecture : 46 % des bacheliers enfants de cadres ont obtenu un baccalauréat scientifique.

Champ : France métropolitaine, bacheliers entrés en 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 2007.

qualifiés finissent leurs études secondaires avec le baccalauréat, leur diplôme recouvre des séries très différentes et n'ouvre pas sur les mêmes opportunités en termes de poursuites d'études ou d'insertion dans la vie professionnelle. Ainsi, les trois quarts des premiers contre seulement le tiers des seconds sortent de l'enseignement secondaire avec un baccalauréat général. En revanche, près de la moitié des enfants d'ouvriers non qualifiés terminent leurs études secondaires avec un baccalauréat professionnel contre moins d'un enfant de cadres et d'enseignants sur dix ↘ **Figure 4**.

LES DISPARITÉS SOCIALES DE RÉUSSITE SONT D'ABORD D'ORDRE CULTUREL

Que recouvrent plus précisément ces disparités sociales de réussite ? S'expliquent-elles par des différences de milieu culturel, d'origine migratoire ou par des différences de moyens financiers ? Y a-t-il d'autres facteurs qui pèsent significativement sur la réussite ? Pour répondre à ces questions, des analyses « toutes choses égales par ailleurs » des chances d'obtenir le baccalauréat général ou technologique et le risque de sortir sans diplôme ont été menées sur le seul panel 2007, en estimant séparément les différents aspects que peuvent recouvrir les inégalités sociales de réussite scolaire : CS du responsable de la famille⁶, niveau de diplôme des deux parents, nombre de livres à la maison, revenus de la famille, composition de la famille et son origine migratoire. La méthode utilisée permet à la fois de quantifier l'importance respective de ces différentes dimensions et de différencier les inégalités de réussite liées à ce critère qui se sont constituées avant l'entrée en sixième de celles qui se sont creusées en cours de scolarité secondaire ↘ **Annexe 2** p. 353.

Que l'on observe les chances d'obtenir un baccalauréat général ou technologique ou le risque de sortie sans qualification, ce sont toujours les différences de milieu culturel de l'élève qui induisent les écarts de réussite les plus marqués. Ainsi, les enfants dont la mère est diplômée de l'enseignement supérieur gardent, à situation familiale comparable par ailleurs, une probabilité plus élevée de 25 points d'être bacheliers généraux ou technologiques que ceux dont la mère est sans diplôme (**tableau 6**, modèle 1 p. 334) ; et par rapport à ces derniers, leur risque de sortie sans diplôme se contracte de 9 points ↘ **Tableau 7**, modèle 1 p. 336. De même, le volume de la bibliothèque familiale a une forte valeur prédictive sur les chances de réussite dans l'enseignement secondaire : à diplôme égal des parents et à autres caractéristiques comparables, plus le foyer familial compte de livres et plus l'enfant voit ses chances d'obtenir le baccalauréat général ou technologique augmenter et son risque de sortie sans diplôme baisser. Les écarts nets associés à cette caractéristique sont inférieurs à ceux associés au diplôme maternel mais restent prononcés. Selon que la bibliothèque familiale comporte moins de 30 livres ou atteint 200 livres et plus, la probabilité d'obtenir un baccalauréat général ou technologique varie de 17 points. Un écart du même ordre est induit par les différences de niveau de diplôme du père qui, s'il pèse moins que le niveau de diplôme de la mère, reste néanmoins une composante importante du capital culturel de la famille.

6. Il peut paraître étonnant d'avoir laissé la PCS dans la spécification des modèles puisqu'il s'agit ici de voir ce que recouvrent plus précisément les inégalités sociales de réussite scolaire mesurée à partir de cette variable. Mais, comme les résultats le montrent clairement, les inégalités sociales de réussite ne se réduisent pas à des différences de capital économique ou culturel. Quand on contrôle ces aspects, la PCS du responsable de la famille reste toujours significative, sans doute parce que la pratique des différentes professions induit des différences de capital social et d'aspirations scolaires et professionnelles que les familles réinvestissent dans l'éducation de leurs enfants.

Ces fortes disparités de réussite selon le capital culturel des parents semblent en grande partie liées au fait que les enfants qui bénéficient d'une telle situation familiale parviennent en sixième avec un niveau d'acquis plus élevé et sans retard scolaire. En effet, dès que ces deux dimensions sont prises en compte dans l'analyse, les écarts de réussite selon le niveau de diplôme de la mère⁷ ou le volume de la bibliothèque familiale se réduisent de près des deux tiers pour l'obtention d'un baccalauréat général ou technologique ↘ **Tableau 6**, modèle 2 p. 334. C'est donc principalement au moment de la scolarité élémentaire que les différences de capital culturel jouent le plus, en influant favorablement sur le niveau scolaire à l'entrée en sixième qui, dans la suite de la scolarité, va peser sur les chances de terminer ses études secondaires avec ce diplôme (Afsa, 2013) : toute se passe comme si vivre dans une famille où la mère est fortement diplômée et le volume de la bibliothèque est important constituaient des facteurs favorables à la maîtrise des apprentissages fondamentaux, notamment parce que les pratiques et les ressources familiales sont complémentaires avec les exigences de l'école. Toutefois, les écarts de réussite selon ces critères continuent à se creuser au-delà de la sixième, mais dans des proportions moindres et proches de celles observables sur les autres variables mesurant les inégalités de milieu familial.

La situation est quelque peu différente, s'agissant du risque de finir ses études secondaires sans diplôme. En effet, seulement la moitié des écarts de risque de sortie sans diplôme selon le niveau de diplôme ou le volume de la bibliothèque familiale s'explique par des différences de réussite à l'école élémentaire ↘ **Tableau 6**, modèle 2. À niveau d'acquis et âge comparables à l'entrée en sixième, le fait de vivre dans une famille disposant d'un fort capital culturel constitue donc encore un atout important pour éviter, toutes choses égales par ailleurs, une telle situation.

LES ÉCARTS DE RÉUSSITE INDUITS PAR LES DIFFÉRENCES DE RESSOURCES FINANCIÈRES SE CREUSENT DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Si les inégalités sociales dans l'enseignement secondaire gardent donc une forte composante culturelle, la prise en compte de celle-ci ne suffit pas à les expliquer totalement. En effet, même à diplôme des parents et nombre de livres à la maison comparables, on observe encore de fortes variations de réussite selon le revenu ou la profession des parents.

Ainsi, à capital culturel et autres caractéristiques comparables, plus les parents disposent de revenus élevés, plus l'enfant est en situation de réussite. Comparativement à ses camarades dont les parents disposent d'un revenu inférieur à 1 160 € mensuels, un élève dont les parents gagnent 5 000 € ou plus voit ses chances de devenir bachelier général ou technologique grimper de 18 points (**tableau 6**, modèle 1 p. 334), alors que son risque de sortie sans diplôme se contracte de 6 points ↘ **Tableau 7**, modèle 1 p. 336. Plus de la moitié de ces écarts demeure quand l'analyse est menée à niveau d'acquis et âge d'entrée en sixième comparables ↘ **Tableaux 6 et 7**, modèles 2. C'est donc en grande partie dans l'enseignement

7. On notera que la situation est différente pour le diplôme du père : pour l'obtention du baccalauréat général ou technologique seulement 47 % des écarts de réussite liés en propre au diplôme du père se sont construits avant l'entrée en sixième. Cette différence peut être reliée au fait que les mères s'impliquent plus dans le suivi de la scolarité élémentaire alors qu'en revanche le niveau de diplôme du père pèse sans doute fortement sur les stratégies de reproduction sociale mises en œuvre dans l'enseignement secondaire.

secondaire que les écarts liés en propre aux différences de revenu se creusent, sans doute parce que disposer de revenus élevés permet aux familles un recours plus fréquent aux cours particuliers et à l'enseignement privé.

Par ailleurs, même à situation comparable en matière de capital culturel et de revenus, les différences d'origine sociale pèsent encore significativement sur la réussite. C'est particulièrement sensible pour les enfants d'enseignants et de cadres pour lesquels près du quart de l'écart brut avec les enfants d'inactifs demeure à autres caractéristiques familiales comparables. Les ordres de grandeur des écarts nets résiduels sont très proches de ceux observés sur les revenus : une augmentation de 14 à 16 points pour les chances de devenir bachelier général ou technologique (tableau 6, modèle 1) et une contraction de 7 points du risque de sortie sans diplôme ↘ Tableau 7, modèle 1. Quand l'analyse prend aussi en compte le niveau d'acquis et l'âge d'entrée en sixième, l'écart observé entre les enfants d'enseignants et de cadres et les enfants d'inactifs se réduit de près de 60 % pour l'obtention d'un baccalauréat général ou technologique, ce qui suggère qu'une part importante des disparités sociales des chances d'acquies un tel diplôme résulte des différences d'acquis constituées avant l'arrivée au collège. Pour le risque de sortie sans diplôme, la situation est sensiblement différente, puisque dans le cas des enfants d'agriculteurs et les enfants de cadres, l'écart se rétracte seulement de 30 % et 40 % ↘ Tableau 7, modèle 2. Face à un tel risque, avoir des parents qui exercent l'une de ces deux professions semble donc avoir un effet protecteur qui marque encore plus le déroulement de la scolarité secondaire que les performances à l'école élémentaire.

À AUTRES CARACTÉRISTIQUES COMPARABLES, LES ENFANTS D'IMMIGRÉS ONT PLUS DE CHANCES DE DEVENIR BACHELIER GÉNÉRAL OU TECHNOLOGIQUE ET RISQUENT MOINS DE SORTIR SANS DIPLÔME

Dans l'enseignement secondaire français d'aujourd'hui, les chances de réussite varient fortement selon l'origine. Comme de nombreux travaux l'ont montré de manière récurrente au cours de ces vingt dernières années [Vallet et Caille 1996 ; Ichou, 2015 ; Caille, Cosqueric, Miranda et Viard-Guillot 2016], les scolarités des enfants d'immigrés sont marquées par une double hétérogénéité : d'une part, les enfants d'immigrés connaissent des destins scolaires sensiblement différents de ceux des enfants dont les parents n'ont pas connu la migration, d'autre part, ils présentent aussi des parcours qui diffèrent beaucoup selon le pays d'origine.

Cette double hétérogénéité apparaît clairement quand on observe la manière dont les enfants d'immigrés deviennent bacheliers généraux ou technologiques ou risquent de sortir de l'enseignement secondaire sans diplôme. Ainsi, si la plupart des enfants d'immigrés sont moins nombreux que les élèves appartenant à une famille non immigrée à terminer leurs études secondaires avec un baccalauréat général ou technologique, leur déficit de réussite est très inégal selon le pays d'origine : il atteint respectivement 15 et 14 points quand leur famille est originaire de Turquie ou du Portugal, mais n'est plus que 6 et 7 points quand leurs parents ont immigré d'un autre pays d'Europe ou d'Algérie ↘ Tableau 9 p. 346. Les enfants d'immigrés d'Asie réussissent même mieux que les élèves de familles non immigrées. Cette meilleure réussite est particulièrement prononcée pour les enfants originaires d'Asie du Sud-Est : les trois quarts d'entre eux sortent de l'enseignement secondaire avec un baccalauréat

📄 **Tableau 9 Niveau de diplôme des élèves dix ans après leur entrée en sixième selon la composition familiale et l'origine (en %)**

	Bacheliers	dont bacheliers G. T.	CAP-BEP	Non diplômés
Structure parentale				
Père et mère	81,0	60,7	9,9	9,1
Famille monoparentale	65,9	43,4	14,9	19,2
Famille recomposée	68,8	44,2	15,6	15,6
Autre situation	75,4	55,8	11,6	13,0
Taille de la famille				
Un enfant	79,1	57,7	10,1	10,8
Deux enfants	83,3	63,4	9,1	7,6
Trois enfants	79,0	57,8	11,0	10,0
Quatre enfants	69,6	48,1	14,0	16,5
Cinq enfants	64,6	42,2	14,8	20,6
Six enfants	60,5	38,4	15,7	23,8
Sept enfants ou plus	51,2	27,6	20,4	28,4
Origine migratoire				
Famille non immigrée	77,9	57,3	11,5	10,6
Famille mixte	80,5	60,9	8,4	11,2
Algérie	69,2	49,9	10,7	20,1
Maroc	70,0	45,3	10,3	19,7
Tunisie	72,8	48,5	12,3	15,0
Afrique subsaharienne	72,5	44,0	10,7	16,8
Portugal	71,9	43,6	13,3	14,8
Turquie	68,1	42,6	11,6	20,3
Asie du Sud-Est	88,7	74,9	4,8	6,4
Asie hors Sud-Est	88,7	65,3	4,2	7,0
Europe hors Portugal	72,9	51,8	9,3	17,8
Autres	74,1	44,4	17,0	8,9
Total	77,6	56,7	11,1	11,3

Éducation & formations n° 101 © DEPP

Lecture : lorsqu'ils vivent avec leurs deux parents, 81,0 % des élèves entrés en sixième en 2007 terminent leurs études secondaires avec un baccalauréat général ou technologique.

Champ : France métropolitaine, enfants entrés en 2007 pour la première fois en sixième ou sixième Segpa dans un collège public ou privé.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 2007.

général ou technologique, situation que ne partagent qu'un peu plus de la moitié des élèves appartenant à une famille non immigrée ; par rapport à ces derniers, leur risque de sortie sans diplôme est aussi près de deux fois moins élevé.

Comme les travaux consacrés aux scolarités des enfants d'immigrés ces vingt dernières années l'ont aussi montré, la moindre réussite à laquelle sont confrontés beaucoup de ces élèves résulte avant tout d'un environnement social et familial moins favorable. À autres caractéristiques comparables et contrairement à ce que laissent apparaître les écarts bruts, les chances de terminer ses études secondaires avec un baccalauréat général ou technologique sont plus élevées quand la famille est immigrée. Ce résultat s'observe quel que soit le pays d'origine des parents, exception faite de l'Europe hors Portugal pour lequel l'écart

n'est pas significatif. La suprématie des enfants d'origine asiatique sort renforcée de la prise en compte des différences de milieu social : que leurs parents aient immigré d'un pays d'Asie du Sud-Est ou d'un autre pays d'Asie, leur avantage par rapport aux élèves appartenant à une famille non immigrée s'accroît de 10 points ↘ **Tableau 6**, modèle 1 p. 334. Parmi les autres enfants d'immigrés, la probabilité d'obtenir le baccalauréat varie encore significativement selon le pays d'origine. Ainsi, par rapport aux élèves non issus de l'immigration, l'avantage associé au fait d'être immigré est deux fois plus élevé quand la famille est originaire du Maghreb que si elle a immigré du Portugal. À autres caractéristiques familiales comparables, les enfants d'immigrés ont aussi un risque moins élevé de quitter l'enseignement secondaire sans diplôme, à l'exception des enfants d'immigrés portugais chez lesquels l'écart avec les enfants de famille non immigrée n'est pas significatif.

À l'encontre de ce que l'on observait pour les autres variables sociodémographiques, la prise en compte du niveau d'acquis et du retard scolaire à l'entrée en sixième, loin de diminuer cet avantage, le laisse tel quel, voire le renforce, notamment dans le cas des enfants d'immigrés originaires d'Afrique subsaharienne ou de Turquie (**tableaux 6 et 7**, modèles 2), ce qui montre que les parcours dans l'enseignement secondaire de ces élèves ont été impactés négativement par les difficultés rencontrées lors de la scolarité élémentaire. Toutefois, à rebours de cette tendance, les enfants d'immigrés de l'Asie du Sud-Est voient, au contraire, leur avantage baisser, tant pour l'obtention du baccalauréat général ou technologique que face au risque de sortie sans diplôme : leur réussite dans l'enseignement secondaire s'explique donc en partie par un haut de niveau de performance scolaire à l'école élémentaire – cette baisse restant relativement contenue. Pour eux comme pour les autres enfants d'immigrés, c'est donc bien au cours de la scolarité secondaire que l'avantage observé, toutes choses égales par ailleurs, par rapport aux enfants de parents non immigrés, se construit. Ce constat est en phase avec les résultats des recherches évoquées précédemment qui montrent qu'une telle situation trouve son origine dans les aspirations éducatives plus fortes et les demandes d'orientation plus ambitieuses des familles immigrées comparativement aux familles non immigrées dotées des mêmes ressources économiques et culturelles.

LES ENFANTS DE FAMILLES NOMBREUSES PÂTISSENT DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET SONT PLUS VULNÉRABLES AU RISQUE DE SORTIE SANS DIPLÔME

Par ailleurs, la réussite de la scolarité secondaire n'est pas indépendante de la composition de la famille. En particulier, le nombre d'enfants dans la fratrie impacte fortement les chances de réussite. Ainsi, à partir de quatre enfants, la probabilité de devenir bachelier général ou technologique décroît fortement au fur et à mesure que le nombre d'enfants dans la famille s'élève : seulement un tiers des élèves vivant dans une famille de six enfants ou plus terminent leurs études secondaires avec ce diplôme contre les deux tiers des jeunes dont la fratrie ne compte que deux enfants ↘ **Tableau 9**. En phase avec ce premier résultat, le risque de sortie sans diplôme s'accroît aussi fortement avec la taille de la famille : il est trois fois plus fréquent dans les familles comptant six enfants et plus que dans celles de deux enfants.

Ces écarts de réussite s'expliquent en grande partie par des différences de capital culturel et de statut socio-économique. Que ce soit sur l'obtention du baccalauréat général ou

technologique ou le risque de sortie sans diplôme, ils diminuent fortement quand les autres caractéristiques sociales ou familiales sont prises en compte ↘ **Tableaux 6 et 7**, modèles 1.

Par ailleurs, les inégalités d'accès au baccalauréat général ou technologique selon la taille de la famille qui subsistent apparaissent très liées aux différences d'acquis et de retard scolaire à l'issue de l'école élémentaire : quand ces aspects sont pris en compte, la moindre réussite des enfants de familles nombreuses, notamment ceux de fratrie de six ou sept enfants, se contracte fortement ↘ **Tableau 6**, modèle 1.

La situation est différente face au risque de sortie sans diplôme puisque 60 % de l'écart associé, à autres caractéristiques sociales comparables, à la taille de la famille demeure quand le niveau d'acquis et l'âge d'entrée en sixième sont pris en compte. Les différences de réussite qui subsistent présentent une ampleur comparable à celles que l'on observe sur les variables sociodémographiques qui pèsent le plus sur le risque d'être confronté à cette situation scolaire, comme le diplôme maternel ou la PCS du responsable ↘ **Tableau 7**, modèle 2.

À AUTRES CARACTÉRISTIQUES COMPARABLES, LES ÉLÈVES QUI VIVENT EN FAMILLE RECOMPOSÉE RENCONTRENT PLUS DE DIFFICULTÉS

Le lien entre composition de la famille et réussite de la scolarité secondaire apparaît d'autant plus fort qu'à ce niveau d'enseignement, la réussite n'est pas non plus indépendante du fait que l'enfant vit ou non avec ses deux parents. Si 61 % des élèves vivant avec leurs deux parents terminent leurs études secondaires bacheliers généraux ou technologiques, moins de la moitié des élèves qui appartiennent à une famille recomposée ou à une famille monoparentale partagent cette situation. Le risque de sortie sans diplôme met en évidence des inégalités de réussite encore plus fortes puisqu'il est près de deux fois plus élevé chez les enfants ne vivant pas avec leurs deux parents ↘ **Tableau 9** p. 346.

La prise en compte des autres caractéristiques sociodémographiques fait apparaître des résultats sensiblement différents selon que l'élève vit dans une famille monoparentale ou recomposée. Dans le premier cas, une grande partie de la moindre réussite associée à cette situation familiale (88 % pour la probabilité d'obtention du baccalauréat général ou technologique, 78 % face au risque de terminer ses études secondaires sans diplôme) disparaît ↘ **Tableaux 6 et 7**, modèles 1. Les plus grandes difficultés scolaires rencontrées par ces élèves s'expliquent donc en grande partie par le fait que les familles monoparentales pâtissent de conditions socio-économiques moins favorables que les autres familles, ne serait-ce que parce que la présence d'un seul parent induit souvent un niveau de ressources financières moins élevé.

En revanche, l'essentiel de l'écart de réussite entre les élèves appartenant à une famille recomposée et ceux qui vivent avec leurs deux parents demeure quand l'analyse est effectuée à autres caractéristiques sociales et familiales comparables : ainsi, les élèves partageant cette situation familiale voient encore leurs chances d'obtenir le baccalauréat général ou technologique amputées de 10 points contre seulement 2 points pour les élèves appartenant à une famille monoparentale ↘ **Tableau 6**, modèle 1. C'est principalement au cours de la scolarité secondaire que ces disparités de réussite se creusent. En effet, quand le niveau d'acquis et l'âge d'entrée en sixième sont intégrés à l'analyse, près des deux tiers de l'écart net mis en évidence

dans les modèles purement sociodémographiques subsistent ↘ **Tableau 6**, modèle 2. Un tel résultat peut être mis en relation avec les études existantes qui font apparaître des aspirations scolaires moins élevées parmi les élèves partageant cette situation familiale [Archambault, 2007]. Ces aspirations sont d'autant plus susceptibles de peser sur la réussite qu'en fin de troisième comme en fin de seconde, les conseils de classe prennent largement en compte les choix des familles pour arrêter l'orientation des élèves [Pirus 2013 ; Pirus 2014].

LES CHANCES DE RÉUSSITE DE LA SCOLARITÉ SECONDAIRE SONT D'ABORD LIÉES AU CAPITAL CULTUREL DES PARENTS

Les analyses qui viennent d'être effectuées montrent que la réussite scolaire des élèves dans l'enseignement secondaire est à la confluence de nombreux facteurs : le sexe, le capital culturel de la famille (diplôme des parents, volume de la bibliothèque familiale), le milieu social (catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et activité de la mère), le revenu, l'origine migratoire des familles, la composition de la famille (taille de la fratrie et avec qui vit l'enfant). Quelle est leur importance respective ? Quels sont les facteurs qui pèsent le plus sur la réussite ? L'ampleur des écarts nets associée à chacune de ces dimensions dans les régressions présentées dans les **tableaux 6 et 7** permet une première réponse à ces questions, mais cette première approche ne permet pas de hiérarchiser de manière rigoureuse ces différentes dimensions [Afsa, 2016]. Le critère d'Akaike, qui mesure la perte d'information provoquée par le retrait d'une dimension explicative, permet de les classer de manière plus rigoureuse.

Plusieurs enseignements se dégagent de cette analyse. La prédominance des différences de capital culturel est largement confirmée. En effet, que l'on observe les chances d'obtenir le baccalauréat général ou technologique ou le risque de sortie sans diplôme, c'est toujours le retrait des variables mesurant cette dimension qui entraîne, et de manière très nette, la plus forte perte d'information dans les modèles purement sociodémographiques ↘ **Tableau 10**, modèles 1 p. 356. Les autres variables se classent selon un ordre très proche quel que soit le critère de réussite retenu. Après le capital culturel, c'est le fait d'être une fille plutôt qu'un garçon puis la composition de la famille qui pèsent le plus sur les chances de réussite de la scolarité secondaire. Les résultats de l'analyse mettent donc en évidence l'importance relative des caractéristiques purement démographiques, souvent occultées par les dimensions sociales, et cela d'autant plus que l'origine pèse aussi plus fortement sur les chances de terminer ses études secondaires avec un baccalauréat général ou technologique que l'origine sociale ou le revenu.

L'ajout dans l'analyse du niveau d'acquis et de l'âge à l'entrée en sixième change profondément la donne. En effet, ces deux variables prennent nettement le pas sur les variables sociodémographiques. C'est toujours le niveau d'acquis qui pèse le plus fortement et de manière beaucoup plus ample que l'âge d'entrée en sixième ou les caractéristiques sociodémographiques montrant, une nouvelle fois, combien les chances de réussite dans l'enseignement secondaire sont fortement dépendantes de la manière dont s'est déroulée la scolarité élémentaire ↘ **Tableau 10**, modèles 2.

Quand le niveau d'acquis et le retard scolaire sont pris en compte à l'entrée en sixième, le capital culturel demeure la dimension qui pèse le plus sur les chances d'obtenir le

baccalauréat général ou technologique, mais est devancé par le sexe et la composition de la famille sur le risque de sortie de l'enseignement secondaire sans diplôme. Ce dernier résultat met donc en évidence combien les inégalités de réussite selon ces critères démographiques ne doivent pas être négligées et mériteraient sans doute d'être mieux prises en compte dans les politiques de remédiation à l'échec scolaire.

📊 **Tableau 10** Importance relative des dimensions applicatives influant sur la réussite scolaire (critère d'Akaike)

Variables explicatives	Obtention du baccalauréat général ou technologique		Sortie sans diplôme	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Modèle saturé	29 131	23 267	16 942	15 945
Dimensions retirées				
Sexe	29 784	23 746	17 162	16 092
Milieu social (PCS et activité de la mère)	29 275	23 340	16 998	15 962
Revenu	29 268	23 311	16 964	15 948
Capital culturel	31 077	23 789	17 290	16 015
Composition de la famille	29 433	23 355	17 122	16 030
Origine	29 416	23 577	16 995	15 982
Tranche d'unité urbaine du domicile	29 167	23 329	16 944	15 950
Niveau d'acquis en sixième		26 731		16 328
Âge d'entrée en sixième		23 979		16 159

Éducation & formations n° 101 © DEPP

Lecture : le critère d'Akaike mesure la perte d'information liée au retrait du modèle d'une des dimensions explicatives. Plus il est élevé, plus la perte d'information est importante. Ainsi, dans le modèle M1, pour l'obtention du baccalauréat général ou technologique, c'est le retrait des variables mesurant le capital culturel de la famille (diplôme des parents, volume de la bibliothèque familiale) qui entraîne la perte d'information la plus importante et constitue donc la dimension explicative qui pèse le plus sur la probabilité de connaître un tel parcours.

Champ : France métropolitaine, enfants entrés en 2007 pour la première fois en sixième ou sixième Segpa dans un collège public ou privé.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

Annexe 1**SOURCES****Panel d'élèves du second degré recruté en 1995**

Le panel 1995 comprend 17 800 élèves. Il a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 d'un mois qui entraient en sixième en septembre 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine. Afin d'obtenir un taux de sondage de 1/40^e, les élèves nés les mois de mars, juillet et octobre n'ont pas été retenus. L'information recueillie au moment du recrutement de l'échantillon permet de disposer des principales informations sur l'environnement familial et d'une reconstitution de la scolarité dans l'enseignement élémentaire. La situation scolaire du jeune a été actualisée chaque année par appariement avec les bases académiques d'élèves ou une interrogation postale du chef du dernier établissement scolaire connu ou de la famille. Les scores obtenus par les élèves aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en sixième ainsi que leurs notes au contrôle continu du brevet et au baccalauréat ont été collectés. Toutes les familles ayant un enfant dans le panel 1995 ont fait l'objet d'une enquête au cours de la troisième année d'observation du panel, d'avril à juillet 1998. Elle avait pour objectif de préciser l'information sur l'environnement du jeune et son passé scolaire, et de recueillir des indications sur les formes d'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant et leurs aspirations en matière de formation. Le questionnaire était remis par l'intermédiaire de l'établissement aux parents qui le retournaient directement à la DEPP. Les non-réponses ont été résorbées par téléphone.

Panel d'élèves du second degré recruté en 2007

Le Panel 2007 est un échantillon de 35 000 collégiens entrés pour la première fois en septembre 2007 en sixième dans un collège public ou privé de France ou département d'outre-mer. Un entrant en sixième sur vingt-deux a été tiré dans les bases académiques d'élèves selon une procédure de sondage équilibrée, afin de constituer un échantillon représentant une photographie fidèle de l'ensemble des élèves entrés en sixième en septembre 2007. Les collégiens scolarisés dans un établissement classé en Réseau ambition réussite (RAR) ont été surreprésentés : un élève sur huit a été retenu. La situation scolaire des élèves est actualisée chaque année. Les acquis cognitifs et socio-affectifs ont fait l'objet de mesures approfondies au cours des troisièmes trimestres des première et quatrième années d'études secondaires. Au cours des second et troisième trimestres 2008, toutes les familles ayant un enfant dans l'échantillon ont répondu à une enquête postale et téléphonique qui a permis de recueillir un grand nombre d'informations sur la position par rapport à l'emploi, le capital culturel et les conditions de vie ainsi que sur l'implication des familles et leurs attentes en matière d'éducation. Cette enquête a aussi permis de reconstituer la scolarité de l'élève à l'école maternelle et élémentaire. Comme les évaluations d'acquis, elle a été renouvelée au cours de la quatrième année de scolarité secondaire.

La population étudiée

La population étudiée dans cet article est constituée des entrants en sixième ou sixième Segpa des deux panels dont la scolarité a pu être observée pendant les dix premières années d'études secondaires. À des fins de comparaison avec le panel 1995, les élèves

Annexe 1 *(suite)*

du panel 2007 recrutés dans un département d'outre-mer n'ont pas été retenus. Seuls les élèves ayant pu être observés jusqu'au bout de leur scolarité secondaire (quelle qu'ait été la durée de celle-ci) ont été gardés dans la population d'intérêt. Il s'agit de 15 500 sur 17 800 (87 %) pour le panel 1995 et de 29 000 sur 33 100 élèves pour le panel 2007 (soit 88 %). Une pondération longitudinale a été calculée pour que ces deux populations d'intérêt demeurent représentatives des entrants en sixième de chaque panel.

Annexe 2

MÉTHODOLOGIE

Modèles de régression logistique (Panel 2007)

Des modèles de régression logistique ont été mis en œuvre pour estimer sans effet de structure le lien propre qu'entretiennent les différentes variables retenues dans l'étude avec d'une part les chances d'obtenir le baccalauréat général ou technologique et d'autre part le risque de sortir sans diplôme. Neuf variables principales ont été retenues : le sexe, trois variables mesurant le capital culturel de la famille (plus haut diplôme détenu par chacun des parents, nombre de livres à la maison), deux variables mesurant le milieu socioéconomique de la famille (catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence, revenu mensuel disponible), deux variables relatives à la composition de la famille (taille de la fratrie, structure parentale) et une variable mesurant l'origine migratoire des familles. D'autres aspects, comme l'activité professionnelle de la mère et la tranche d'unité urbaine du lieu de résidence de l'élève, ont été intégrés dans les modèles, mais seulement à titre de contrôle et ne feront pas l'objet d'analyse dans cette étude.

Pour l'analyse de la réussite en fin de l'enseignement secondaire, le modèle initial (M1) a été doublé par un modèle (M2) incluant également le niveau d'acquis et l'âge à l'entrée en sixième. L'ajout de ces dimensions explicatives vise à différencier les inégalités de réussite qui se sont constituées avant l'entrée en sixième de celles qui se sont creusées en cours de scolarité secondaire. Le modèle M3, dont les résultats sont analysés dans l'**annexe 3** se distingue du modèle M2 par l'inclusion du secteur des établissements fréquentés pendant toute la scolarité secondaire et la fréquentation éventuelle de collèges classés en Réseau ambition réussite (RAR) ; il permet de prendre en compte ces caractéristiques de l'établissement dans l'analyse.

Calcul des écarts nets

Les résultats des régressions sont présentés au travers des écarts nets qui sont les effets marginaux, calculés comme suit : pour un individu donné, est calculée la variation de la probabilité portant sur le critère de réussite retenu (avoir obtenu le baccalauréat général ou technologique, être sorti du système éducatif sans diplôme) lorsque qu'une variable explicative x varie, les autres variables restant constantes. Pour obtenir l'effet marginal moyen, on fait la moyenne des n différences individuelles, n étant la taille de l'échantillon. Outre le fait qu'ils constituent un indicateur intuitivement plus parlant que le coefficient de régression, l'avantage de tels effets marginaux est qu'ils peuvent être directement comparés aux écarts bruts qui sont aussi reproduits dans les tableaux [Afsa, 2016].

Mesure de l'importance respective de chaque dimension explicative

Pour bien évaluer le rôle respectif de chaque dimension explicative, il est intéressant de hiérarchiser leur importance : qu'est-ce qui, à autres caractéristiques comparables, pèse le plus sur la probabilité d'obtenir le baccalauréat général ou technologique ou de sortir du système éducatif sans diplôme ? L'ampleur des écarts associés aux différentes dimensions explicatives spécifiant les modèles de régression logistique ne permet pas de hiérarchiser de manière fiable leur importance respective. En effet, cette ampleur

Annexe 2 *(suite)*

est sensible au nombre de modalités retenues [Afsa 2016]. Pour estimer l'importance respective des différentes dimensions explicatives de manière plus robuste, on a retenu le critère d'Akaïke qui mesure la perte d'information provoquée par le retrait d'une dimension explicative. Plus le critère d'Akaïke s'élève, plus la perte d'information est importante.

Annexe 3

AVOIR ÉTÉ SCOLARISÉ DANS LE PUBLIC PLUTÔT QUE DANS LE PRIVÉ OU FRÉQUENTÉ UN COLLÈGE DE RAR INFLUE PEU SUR LES PARCOURS SCOLAIRES

Les analyses effectuées dans cette étude ne prennent en compte que les caractéristiques individuelles des élèves, que celles-ci soient sociodémographiques ou scolaires. Or, les élèves accomplissent leurs études secondaires dans des établissements qui relèvent de secteurs différents et peuvent ou non être classés en zone d'éducation prioritaire. Les développements de cet encadré permettent de mesurer l'évolution des résultats des élèves en contrôlant ces aspects en plus des caractéristiques individuelles. Pour ce faire, deux variables ont été construites, l'une synthétise la manière dont les élèves ont été scolarisés dans les secteurs public et privé au cours de la scolarité secondaire, l'autre mesure la fréquentation de collèges bénéficiant du dispositif RAR (Réseau ambition réussite)¹.

À caractéristiques comparables à l'entrée en sixième, peu de différences apparaissent entre les élèves ayant effectué leur scolarité dans le secteur public ou privé

La prise en compte de la fréquentation des secteurs public et privé permet de distinguer les élèves restés fidèles à l'un ou l'autre secteur, ainsi que les différentes formes de changement. En cas de fidélité au secteur d'origine, les élèves restés dans le privé réussissent sensiblement mieux que ceux qui ont passé toute leur scolarité dans l'enseignement public. D'une part, les trois quarts d'entre eux contre moins des deux tiers des élèves du public terminent leurs études secondaires avec un baccalauréat général ou technologique ↘ **Tableau 11** p. 357. D'autre part, ils sont aussi trois fois moins nombreux à quitter l'enseignement secondaire sans diplôme.

Mais cette meilleure réussite reflète en grande partie les différences de recrutement des deux secteurs. En effet, à caractéristiques familiales et scolaires à l'entrée en sixième comparables, l'écart positif observé au bénéfice des élèves du privé sur l'obtention du baccalauréat général ou technologique s'inverse : ce sont les élèves du privé qui présentent un déficit de réussite de 2 points par rapport à ceux du public ↘ **Tableau 6**, modèle 3 p. 334. Sur les chances d'accès à ce diplôme, la meilleure réussite apparente des élèves du privé est donc entièrement portée par le fait que les élèves de ce secteur bénéficient d'un environnement familial et social plus favorable et arrivent au collège avec un retard scolaire moindre et un niveau d'acquis plus élevé. En revanche, les élèves ayant effectué toute leur scolarité dans l'enseignement privé gardent, toutes choses égales par ailleurs, un avantage significatif face au risque de finir leurs études secondaires sans diplôme ↘ **Tableau 7**, modèle 3 p. 336.

Lorsqu'ils ont changé une seule fois de secteur, les élèves passés du privé au public réussissent beaucoup mieux que ceux passés du public au privé : 66 % des premiers

1. Les développements qui suivent n'ont pas pour but d'évaluer « l'effet établissement » – les techniques de modélisation mises en œuvre et l'absence de données hiérarchisées ne le permettent pas – mais seulement de mesurer l'évolution des résultats des élèves en contrôlant aussi les différences de scolarisation selon le secteur ou la fréquentation d'un collège classé en RAR, en plus des caractéristiques individuelles.

Annexe 3 (suite)

contre 23 % des seconds deviennent bacheliers de la voie générale ou technologique. Par ailleurs, seulement 27 % des élèves ayant changé à plusieurs reprises de secteur obtiennent ce diplôme. Le risque de sortie sans diplôme fait apparaître des clivages similaires. Inférieur à la moyenne parmi les élèves ayant connu un seul changement au départ du privé, il atteint 17 % parmi les élèves n'ayant changé qu'une fois au départ du public et 22 % parmi ceux ayant changé plusieurs fois ↘ **Tableau 11**.

À caractéristiques comparables à l'entrée en sixième, ces disparités de réussite se resserrent sensiblement. Que ce soit sur l'obtention du baccalauréat général ou technologique ou sur le risque de sortie sans diplôme, la moindre réussite des élèves ayant changé une seule fois au départ du public ou « zappé » entre les secteurs réapparaît, mais avec une ampleur atténuée. Par ailleurs, l'impact positif associé à un passage du privé vers le public se renverse en un léger impact négatif sur les chances d'obtenir le baccalauréat général ou technologique ; aucune différence significative n'apparaît quant au risque de sortie sans diplôme. Ce résultat est bien en phase avec ce que l'on sait des changements d'établissement qui s'accompagnent souvent d'une détérioration des performances scolaires [Pirus, 2017].

Mais un élève ayant passé toute sa scolarité en collège en RAR devient plus souvent bachelier général ou technologique

Pour être éligible au dispositif Réseau ambition réussite, un collège devait en principe avoir au moins 67 % de ses élèves originaires de catégories sociales défavorisées et au moins 10 % d'élèves ayant redoublé deux fois au cours de la scolarité élémentaire². Il n'est dès lors pas étonnant que les élèves scolarisés, de la sixième à la troisième, dans un collège ayant bénéficié de ce dispositif aient été confrontés à plus de difficultés dans l'enseignement secondaire que les élèves n'ayant jamais fréquenté ce type d'établissements. Ainsi, seulement 37 % des premiers contre 58 % des seconds terminent leurs études secondaires avec le baccalauréat général ou technologique ↘ **Tableau 11**. À l'opposé, les élèves de RAR sont deux fois plus nombreux à sortir de l'enseignement secondaire sans diplôme (24 % contre 11 %). Les élèves n'ayant fréquenté que partiellement un collège de RAR connaissent une situation encore plus défavorable puisque seulement le quart d'entre eux obtiennent le baccalauréat général ou technologique et près du tiers quittent l'enseignement secondaire sans diplôme.

La prise en compte de la spécificité des élèves ayant effectué toute leur scolarité au collège en RAR montre que, comme pour l'enseignement privé, leur déficit de réussite est d'abord lié à des différences de recrutement. En effet, à caractéristiques sociales et scolaires comparables à l'entrée en sixième, ces élèves ne réussissent pas moins bien que les jeunes n'ayant jamais fréquenté un collège de RAR. D'une part, sur l'obtention

². Les résultats aux épreuves nationales d'évaluation de sixième ont été aussi parfois mobilisés, mais seulement dans certaines académies.

du baccalauréat général ou technologique, leur moindre réussite se renverse en écart positif : leur probabilité de terminer leurs études secondaires avec ce diplôme est supérieure de 4 points ↘ **Tableau 6**, modèle 3 p. 334. D'autre part, aucun écart significatif n'apparaît quant au risque de terminer leurs études secondaires sans diplôme. Pour les jeunes qui ont pu bénéficier pendant quatre ans de suite du dispositif, tout se passe donc comme si la fréquentation d'un collège de RAR avait eu un effet positif en permettant un meilleur accès au second cycle général et technologique et un risque moins grand de sortie sans diplôme. Ce résultat prolonge et confirme celui qui pouvait être observé sur la scolarité au collège [Stéfanou, 2017].

La situation des élèves n'ayant fréquenté que partiellement un collège de RAR apparaît sensiblement moins favorable. Toutes choses égales par ailleurs, ils ont moins de chances de devenir bachelier général ou technologique et connaissent en revanche un risque plus grand de finir leur scolarité secondaire sans diplôme. Pour ces élèves comme pour ceux ayant changé de secteur, tout se passe donc comme si le fait de quitter les Réseaux ambition réussite en cours de la scolarité au collège avait fragilisé les résultats scolaires, sans que l'on soit en mesure d'établir si cette détérioration a été induite par le fait de ne plus bénéficier de la prise en charge spécifique aux collèges classés en RAR ou est la conséquence du surcroît de difficulté qu'entraîne souvent le fait d'avoir changé d'établissement, pour tenter qu'il n'en soit pas la cause.

↘ **Tableau 11** Diplôme le plus élevé obtenu dix ans après l'entrée en sixième selon les caractéristiques des établissements

	Bacheliers	dont bacheliers G.T.	CAP-BEP	Non-diplômés
Choix du secteur				
Tout public	81,8	61,8	7,2	11,0
Tout privé	89,8	74,5	6,7	3,5
Changement public/privé	51,6	22,5	31,4	17,0
Changement privé/public	85,7	65,6	5,5	8,8
« Zapping »	58,8	35,2	19,7	21,5
Fréquentation d'un collège classé en RAR				
Ensemble des années du collège en RAR	61,8	37,1	14,6	23,7
Aucune année en RAR	78,3	57,5	10,9	10,8
Partiellement en RAR	49,5	23,9	20,2	30,4

Éducation & formations n° 101 © DEPP

Lecture : quand ils ont passé toute leur scolarité secondaire au collège, 81,8 % des élèves entrés en sixième en 2007 ont terminé leurs études secondaires avec le baccalauréat général ou technologique.

Champ : France métropolitaine, enfants entrés en 2007 pour la première fois en sixième ou sixième Segpa dans un collège public ou privé.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

↳ BIBLIOGRAPHIE

Afsa, C. (2013). Qui décroche. *Éducation & formations*, n° 84, 9-20.

Afsa, C. (2016). Le modèle LOGIT, théorie et application. *Document de travail, série Méthodologie statistique*, n°M 2016/01. Paris : Insee.

Archambault, P. (2007). Les enfants de familles désunies en France : Leurs trajectoires, leur devenir. *Cahiers de l'INED*, n° 158, 215 p.

Broccolichi, S. & Sinthon, R. (2011). Comment s'articulent les inégalités sociales d'acquisition scolaire et d'orientation ? Relations ignorées et rectifications tardives. *Revue française de pédagogie*, n° 175.

Caille, J.P., Cosqueric, A., Miranda, É. & Viard-Guillot, L. (2016). La réussite scolaire des enfants d'immigrés au collège est plus liée au capital culturel de leur famille qu'à leur passé migratoire. *France Portrait social*. 87-105.

Caille, J.P. (2014). Les transformations des trajectoires scolaires au collège : des parcours plus homogènes mais encore très liés au passé et à l'origine sociale. *Éducation & formations*, n° 85.

Ichou, M. (2015). Origine migratoire et inégalités scolaires : étude longitudinale des résultats scolaires des descendants d'immigrés en France et en Angleterre. *Revue Française de Pédagogie*, n° 191.

Pirus, C. (2013). Le déroulement de la procédure d'orientation en fin de troisième reste marqué par de fortes disparités scolaires et sociales. *Note d'Information*, n° 13.24. Paris : DEPP-MENESR.

Pirus, C. (2014). Les trois quarts des élèves de seconde GT souhaitent préparer un baccalauréat général. *Note d'Information*, n° 14.31. Paris : DEPP-MENESR.

Pirus, C. (2017). Le changement d'établissement au collège : quel effet sur l'évolution des résultats scolaires. *Éducation & formations*, n° 95, 107-138.

Stéfanou, A. (2017). Éducation prioritaire. Scolarité des élèves au collège de 2007 à 2012. *Éducation & formations*, n° 95.

Vallet, L.A. & Caille, J.P. (1996). Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français, *Les dossiers d'Éducation & formations*, n° 67.

Vanhoffelen, A. (2010). Les bacheliers du panel 1995 : évolution et analyse des parcours. *Note d'Information*, n° 10.13. Paris : DEPP - MENESR.